

REAMENAGEMENT DU SITE PARISIEN DES HALLES DE PARIS

GTT JARDIN DU 20 SEPTEMBRE 2010

Sous la présidence de

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des espaces verts**

En présence de

**M. Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement
M. Dominique HUCHER, SemPariSeine,
M. Thierry LEROY, garant de la concertation
M. Jean-Marc FRITZ, Cabinet Seura
M. Philippe RAGUIN, Paysagiste**

Participants :

Elus

Mairie du 1^{er} arrondissement,

M. Benoit BOUANCHAUD, Directeur de Cabinet du Maire
Mme Michèle HAEGY, Adjoint au Maire du 1^{er} arrondissement
Mme Josy POSINE, élue

Ville de Paris

Cabinet du Maire

M. François POUPARD

Cabinet de Mme Bruno JULLIARD

M. Tristan LINDEPERA

**Direction des Espaces Verts et de
l'Environnement**

M. Thierry PHILIPP

Cabinet de Fabienne Giboudeaux

Nicolas Rialan

Direction de l'urbanisme

M. Jean-Pierre MOULIN

Démocratie locale

Mme Nadège BARTHE

Associations

Association Accomplir

Mme Elisabeth BOURGUINAT
M. Bernard BLOT
M. Gilles POURBAIX
Mme Claire MATHIS
Mme Anne JACINO

Association « Glob'Halles »

M. Régis CLERGUE DUVAL
M. Dominique MAGNIETTE

Association Chandanse des Sourds
Mme Fanny CORDEROY du TIERS

GIE des commerçants du Forum des Halles
M. André LABORDE

Association « Qualité de vie autour de St-Eustache »
M. Jean POYET

Conseil syndical 5/7 rue des Innocents
M. Jean-Pierre MARTIN

Association Curiositas
Mme Paule CHAMPETIER de RIBES

Association « les jardiniers du 4^{ème} »
M. Guy DETROIT

Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau
Mme Barbara BLOT

Association de défense des riverains « châtelet-les halles »
M. Jacques CHAVONNET

Conseillers de quartier

Conseil de Quartier des Halles
M. Alain LE GARREC
Mme Françoise FILOCHE
Mme Gisèle CHALEYAT

Conseil de quartier St Germain l'Auxerrois
Mme Dominique GOY-BLANQUET, Association Curiositas

Autres participants

Agence Berger & Anziutti
Mme Flore MEURISSE

Agence SEURA
Mme Marianna VETTORETTI
Mme Bénédicte CASPAR
Franck LANDIER

ATELIER VILLE
Mme Emmanuelle METZLE

SEM PARISEINE
Benoit FARCETTE
Lionel BOUZIDI
Mathieu ESNARD (Coteba, groupe Artélia)

APF
Mme Sybille DEQUERO

ERDF
M. Claude FANIELLE

FRANCE TELECOM
M. Philippe BEAULIEU
M. Dominique AUBERLIQUE

Bureau d'études Ginger Séchaud et Bossuyt
M. Luc BOUILLY

PLANITEC

M. Bruno SYLVESTRE

AFC
Mme Monique FOUQUET-LAPAR

CGPME
Mme Marie-Thérèse LIONNET

Autres participants

Père George NICHOLSON, curé de l'église Saint-Eustache

M. Georges PENCREAC'H, architecte

Mme Monique BOERLEY, rue St Honoré

M. François-Xavier AUDON, Commandant de police du 1^{er} arrondissement

Mme Isabelle MADESCLAIRE, professeur d'urbanisme à la retraite

M. Thierry LEROY, garant de la concertation : Vous aurez ce soir une réunion consacrée au projet de jardin des Halles. Ce n'est certes pas la première consacrée à ce sujet, dont nous avons beaucoup parlé. Nous avons encore tenu une réunion importante au mois de juin, consacrée à un point très sensible, peut-être le plus contesté du projet qui concernait la place René Cassin. Cette réunion a été assez riche dans les propos des uns des autres, mais il restait à obtenir les conclusions que la ville tirait de cette réunion. La place René Cassin a des implications pour le reste du dessin. De nombreuses questions ont été posées dans d'autres réunions consacrées au jardin, auxquelles nous n'avions pas les réponses de la Ville.

Aujourd'hui, nous avons une présentation faite par la Ville et par son maître d'œuvre, le Cabinet Seura, du dessin que la Ville retient. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour un échange, et c'est une réunion que j'appellerai encore de concertation puisqu'il y aura débat, mais la vertu de cette réunion consiste d'abord à apporter des informations que les uns et les autres n'ont pas encore eues ou pas complètement sur ce que la Ville retient de cette phase de conception sur le jardin.

Cela ne veut pas dire non plus qu'il n'y aura pas d'autres cadres de discussion par la suite. Le chantier commence, il concerne la Canopée et affecte le jardin notamment pour les besoins du chantier. Cela donne lieu à d'autres cadres pour discuter des problèmes que l'on rencontre. Nous en avons déjà eu et nous en rencontrerons d'autres, des cadres ont été mis en place pour discuter du pilotage du chantier. J'encourage ceux qui ont envie de s'y intéresser à se rapprocher d'un groupe de travail qui a été constitué à cet effet, sous la responsabilité de la société d'économie mixte PariSeine, que dirige Dominique Hucher et de Jacques Chavonnet qui est un peu l'inspirateur parmi les associations du dispositif mis en place. D'ailleurs on peut encore améliorer ce dispositif !

Je n'en dis pas plus sur la suite aujourd'hui.

Je me présente, comme j'aurais dû le faire, pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis le garant de cette concertation depuis un peu plus de trois ans. Je vais donner la parole en premier à Fabienne Giboudeaux, Adjointe au Maire de Paris, chargée des espaces verts. Je pense que le Maire du 1^{er} arrondissement, Jean-François Legaret, prendra également la parole avant le début de cette réunion. Ensuite, vous entendrez la présentation illustrée du projet de jardin, tel qu'il résulte des décisions de la Ville, que feront à la fois Jean-Marc Fritz et Philippe Raguin, depuis l'origine impliqués dans le dessin de ce jardin.

Ensuite, nous reviendrons vers vous pour qu'un échange puisse avoir lieu.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, chargée des espaces verts : Cette réunion va placer le jardin dans toute sa problématique liée à la dalle. On avait enregistré de nombreuses questions et inquiétudes liées à la nature de cette dalle aujourd'hui et à l'installation du jardin dessus. C'est un élément important pour la restitution de ce soir, grâce aux études techniques réalisées cet été qui vont nous permettre d'apprécier la place de ce jardin sur cette dalle et en rapport avec le quartier.

Il avait été demandé une présentation générale, y compris avec les nivellements, la nature du sol et le positionnement du jardin. C'est l'objet d'une grande partie de cette réunion.

Il y avait eu également de nombreuses questions légitimes sur les arbres, et nous ferons un exposé sur les modalités de fonctionnement pendant la phase de chantier : comment replante-t-on, dans quelles conditions, quelles essences utiliser pour refaire ce jardin ?

Des questions concernaient également l'accessibilité, notamment sur la traversée du quartier : comment passer d'un point à un autre ? Un travail important a été fait et vous sera restitué ce soir.

C'est donc ce soir le dernier GTT sur le jardin. Nous avons eu beaucoup de réunions et je pense que des réunions d'information seront encore nécessaires, si vous le souhaitez, sur des points précis. Je pense qu'il est important de pouvoir le faire. Dans la forme GTT, tels qu'ils ont été conduits pendant quatre ans, me semble-t-il ce sera la dernière réunion.

Je vous rappelle que nous avons un calendrier concernant les jeux des enfants. La première phase du projet consiste à installer des aires de jeux provisoires dans les prochaines semaines. Nous attendons l'autorisation de la préfecture pour démarrer les travaux des aires de jeux définitives des 7-12 ans. Cela va permettre aux enfants de continuer à jouer et d'assurer cette transition pendant la phase de travaux.

Les travaux de l'aire de jeux des 7-12 ans, qui vous a déjà été présentée en GTT, démarreront en novembre

pour pouvoir livrer cette aire de jeux en fin d'année 2011.

Il restera à réaliser ensuite l'aire de jeux pour les petits qui devra se faire à la libération du chantier de la Canopée. Concernant l'emprise du jardin actuel, une partie importante va en effet être utilisée pour le chantier de la Canopée ; ce qui vous avait été aussi déjà présenté en réunion. Quand cette partie sera libérée, on pourra démarrer cette nouvelle aire de jeux, cela dépendra beaucoup du calendrier du chantier de la Canopée.

Nous avons donc cette volonté d'assurer l'usage de jeux pour les enfants sur le site. Il sera aussi important de continuer à travailler pour qu'il y ait des animations culturelles ou ouvertes sur le quartier dans cette aire de jeux, surtout en période hivernale, pour assurer un travail et une animation auprès des familles et des enfants. En tout cas, ce sera important de travailler avec la Direction des affaires culturelles afin d'assurer une animation importante sur le site.

M. Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement de Paris : Je me bornerai à dire que je suis là pour écouter, comme vous. J'ai beau être en théorie co-président du comité de pilotage, s'il y a eu des réunions au cours de l'été, je n'y ai pas été associé et je ne sais donc absolument pas ce que l'on va nous annoncer ce soir. J'espère que ce sera une surprise heureuse, ayant toujours un état d'esprit positif.

Si j'avais quelque peu à m'exprimer sur la manière dont la concertation doit aujourd'hui se poursuivre, je pense qu'il est utile de parler du jardin mais aussi d'autres choses, notamment du transport comme je le dis souvent, de la complexité du chantier. J'ai assisté dans cette salle même avec des commerçants du forum, et quelques-uns d'entre vous, à une présentation en juin. C'est extrêmement instructif et je suis très demandeur que cette présentation soit faite, car il faut bien que les riverains prennent conscience de l'importance et l'ampleur de ce chantier. Tout le monde n'a pas conscience actuellement de ce que cela représente pour la vie du quartier, et cela va durer des années. C'est un élément d'information absolument essentiel.

C'est bien le jardin, mais sur le plan architectural et urbanistique, ce n'est pas l'aspect le plus important. Il faut relativiser les choses. C'est bien d'en parler et j'espère que l'on aura un peu avancé. Je voudrais rappeler que lors de la dernière réunion à laquelle nous avons participé ensemble, en juin, la présentation qui nous a été faite par le Cabinet Seura a abouti à l'unanimité des présents contre le projet qui nous a été présenté d'aménagement de la place René Cassin.

J'espère que l'on n'est pas bloqué dans ce dialogue de sourds. Les documents que j'ai reçus pour la présentation de ce soir ne témoignent d'aucune évolution. Si l'on doit perpétuellement rester sur des positions campées, laissant l'impression qu'il y a de l'amour-propre mal placé dans cette affaire, ce serait être totalement décalé par rapport aux attentes, à l'ampleur urbanistique, à l'impact d'un projet de cette nature.

Je vais être patient ce soir et écouter calmement, en m'efforçant de ne pas m'énerver. Mais, j'aimerais bien que l'on tienne compte aussi de mes observations, et que l'on puisse avec l'ensemble des membres de la concertation pas seulement se laisser guider sur ce que l'on veut bien nous octroyer comme petites pincées soigneusement saupoudrées d'éléments d'ordre du jour de ces réunions de concertation, mais que l'on puisse à un moment donné aborder des questions, à mes yeux seulement, essentielles, et qui nous concernent tous, la vie et la survie même pour certains habitants, certains commerçants des quartiers environnants.

On connaît l'impact d'un très grand chantier, on l'a vécu il y a maintenant un peu plus d'une trentaine d'années. Il faut savoir exactement en quoi cela va consister. Je me tourne vers le garant, vers M. Hucher, vers le cabinet Seura. La réunion à laquelle j'ai assisté qui, sauf erreur de ma part, ne s'adressait qu'aux commerçants du forum, et c'est bien d'avoir fait une réunion pour les gens qui sont en dessous, mais j'aimerais bien que l'on pense aussi aux gens qui sont en surface. Il me semblerait normal qu'ils bénéficient tous du même niveau d'information et aussi de concertation.

Je ne veux pas détourner le sujet de ce soir, mais vous m'inquiétez un peu lorsque vous dites que c'est la dernière réunion. On a l'impression qu'après cette réunion on ne parlera plus de rien, alors qu'on a beaucoup de sujets que l'on n'a jamais abordés sur le fond et il sera indispensable d'en parler.

Maintenant, passons à l'ordre du jour.

M. Thierry LEROY : Avant de donner la parole à Jean-Marc Fritz, qui va débiter la présentation, je voudrais

soulever deux points. Pour rassurer Jean-François Legaret, nous sommes là pour parler du jardin, le reste concerne d'autres sujets. En parlant de dernière réunion, on veut parler de dernière réunion de la phase de conception du projet.

Quand un projet est assez abouti pour qu'on dépose les permis de construire, que l'on commence les opérations, cela ne veut pas dire que le dialogue s'arrête.

J'insiste sur le fait qu'il y a eu beaucoup de réunions sur le projet de jardin, qui n'ont pas été toujours fructueuses, avec des désaccords assez connus mais pas totalement. Vous avez raison, Monsieur Legaret, nous attendons le dernier mot de l'histoire tel que la Ville entend l'arrêter en ce qui concerne le projet de jardin.

Ce soir, pour moi, la clarté des propos des réalisateurs du projet est essentielle. Le maître d'œuvre et aussi la Ville doivent formuler des réponses aussi claires que possible à toutes les questions posées. Il me paraît plus important d'être clair que d'être consensuel. On n'arrivera pas à être consensuel compte tenu de l'ensemble de l'histoire des réunions de ce groupe. En revanche, la clarté reste à faire sur un certain nombre de points, et l'on doit faire cette présentation avec cette préoccupation.

M. Jean-Marc FRITZ, Cabinet Seura : La présentation que nous faisons ce soir est à la fois générale pour rappeler les enjeux et les objectifs du projet, mais également détaillée pour vous faire partager la complexité du site, et donc la complexité des solutions mises en œuvre.

Le projet de jardin que nous avons développé, comme le projet d'aménagement du quartier des Halles, fait suite à un diagnostic réalisé par la Ville en 2002, poursuivi par les équipes qui ont participé aux études de concertation en 2003 et 2004. Ce diagnostic comportait un certain nombre de points qui ont servi de base à notre réflexion, à savoir l'état horticole et phytosanitaire du site, le rapport entre le minéral et le végétal, la proportion importante de minéral sur le site, l'accessibilité, la continuité des parcours, la perception du site et sa compréhension, la question des usages du jardin (quels types d'usage, pour qui, dans quels horaires, espaces partagés ou espaces mixtes ou espaces séparés ?). Toutes ces questions ont servi de base au développement du projet.

Trois thèmes ce soir : les enjeux et les objectifs du projet, les plantations d'arbres, les contraintes techniques et l'optimisation du projet pour tenir compte de ces contraintes techniques.

Enjeux et objectifs du projet

Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'un projet d'amélioration d'un espace vert. Ce jardin des Halles se situe dans un contexte et sur un site, il est lié à l'ensemble et représente une partie de l'aménagement général du quartier des Halles. C'est la partie la plus végétalisée et sur laquelle des contraintes de jardin s'expriment. Ce n'est pas un jardin fermé, il est au milieu d'un site et partagé par tous.

La première chose qui apparaît lorsque l'on travaille un peu sur ce site : une sorte de gruyère de béton. Ce jardin est établi sur une dalle béton pratiquement sur la totalité de son emprise.

Quels sont les axes de développement du projet urbain dans son ensemble et du projet de jardin en particulier ? On regarde déjà le site bâti tout autour, les monuments qui dominent ce site, comme l'église Saint-Eustache, ou qui le ponctuent comme la Bourse de Commerce et Beaubourg, et les monuments qui sont un peu plus loin mais qui ont une vraie présence comme le Louvre, le Palais-Royal, l'Hôtel de ville, et les différents axes, qui sont des axes piétons actuellement très utilisés, qui structurent le site dans ses usages.

Deux axes Est-Ouest sur la rue Rambuteau et sur la rue Berger, et un axe Nord-Sud qui est la grande promenade des boulevards jusqu'à la Seine, qui traversent le site par la rue Montorgueil et rejoint la rue du Pont-neuf.

Ce sont les éléments de cadre.

Dans le projet initial, il avait été prévu de positionner l'émergence à l'Est du site. C'est effectivement à cet endroit-là que se développe le projet Canopée de Patrick Berger et Jacques Anziutti, et à partir de cette émergence de réaliser le plus grand jardin possible jusqu'à la rue du Louvre. Ce site étant organisé selon un cours central qui relie la Bourse de Commerce jusqu'à la Canopée, permettant une connexion avec les espaces souterrains et la poursuite de la promenade vers l'Est, la rue de la Cossonnerie et le boulevard de

Sébastopol.

Ce site est réorganisé selon les grandes directions Est-Ouest, le jardin lui-même est structuré avec une prairie centrale et deux lisières plantées, perméables, qui l'encadrent et lui donnent un caractère très végétal.

C'est d'ailleurs ainsi que Patrick Berger et Jacques Anziutti l'ont pensé. Dans les représentations qu'ils font de la Canopée, ils se servent de cette structuration avec une prairie centrale et deux lisières pour orienter la Canopée vers ce vaste espace, et vers la grande dimension du site. En fait, ils se servent de l'ampleur du site pour organiser la Canopée et créer cette relation entre le sous-sol et la surface.

Donc, cette situation de prairie et de traversées des lisières donne des situations de seuil. En fait, on traverse une lisière, on passe dans une sorte de sous-bois et on débouche sur la prairie. Ce sont les séquences d'accès à la prairie centrale qui se font en traversée de ces seuils.

Concernant la prairie elle-même, ce n'est pas une pelouse mais vraiment un ensemble accessible, ce n'est pas seulement un espace que l'on regarde, mais que l'on pratique, sur lequel on peut aller. C'est un espace riche, diversifié. Cela a été pensé plus comme une grande prairie que comme une grande pelouse.

Lieux et usages

Vous reconnaissez ici la vue en plan du jardin avec la Canopée. La prairie entre deux lisières plantées, donc les deux lisières sont en correspondance avec les deux ailes de la Canopée, et la prairie elle-même est connectée avec le patio et la Place Basse.

Espaces de rencontres

C'est l'espace le long de la façade de la Canopée qui comprend un jardin d'eau et un jardin de musique. L'autre grand espace de rencontres, c'est la place René Cassin.

Sur les autres espaces, les lieux et usages : la continuité du mail d'arbres sur tout l'axe Est-Ouest du jardin, et les différents salons qui le bordent et qui recevront un peu comme maintenant un certain nombre de fauteuils, de tables, de jeux d'échec avec un esprit salon, et les espaces pour les enfants. Deux espaces sont enclos, les jeux d'aventure à l'Ouest et les jeux des tout-petits à l'Est. Il y a un grand espace ouvert, la prairie dans laquelle les enfants pourront également jouer, même si ce n'est pas un espace enclos.

Nous avons établi un certain nombre de points de comparaison entre le jardin actuel et le projet. C'est assez quantitatif, mais cela permet de se faire une idée des éléments du projet. Cela concerne les bancs, les masses végétales, les emprises de sol végétal et minéral, les pelouses, la topographie, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Actuellement, il y a un peu plus de 900 mètres linéaires de bancs et d'assises sur le site. Le projet propose d'en faire quatre fois plus, soit plus de 3 700 mètres linéaires de bancs et d'assises sur le site.

En ce qui concerne les masses boisées, actuellement la partie sud est très végétale avec le mail le long de la rue Berger, et la partie Est le long de l'allée St John Perse, qui est également très boisée.

Le projet lui-même complète ce système avec une lisière nord très plantée et un certain nombre d'atolls ou de bouquets d'arbres plantés sur la prairie.

Pour ce qui concerne les sols eux-mêmes végétaux et minéraux, actuellement, on a des surfaces de l'ordre de 26 % de sols purement végétaux (terre et herbe et plantations basses). A terme, on passerait à peu près à 45 % de sols purement végétaux, avec une réduction d'autant des sols minéraux.

Concernant les pelouses et prairies accessibles, on passerait de 5 000 à 8 000 m², soit une augmentation d'environ 3 000 m² de ces surfaces accessibles au public, permettant de profiter de ces espaces plantés.

Concernant la topographie du site, la situation actuelle représente une topographie assez contrastée avec des différences de hauteurs assez importantes entre les points bas et les points hauts. On dépasse 3,50 m de différence de hauteur avec toutes les conséquences sur la compréhension générale du site, les parcours, l'accessibilité. Le projet propose une topographie assagie, permettant une meilleure déambulation et une meilleure accessibilité, et permettant aussi une meilleure compréhension du site, et de dégager un espace

en relation avec la Canopée donnant la grande dimension au site.

Un document a été établi par le bureau d'études SETEC et sa branche spécialisée dans la question de l'accessibilité. SETEC a considéré (en vert) les parcours qui étaient accessibles en autonomie, (en orange) ceux qui l'étaient avec assistance, (en rouge) ceux qui étaient impossibles pour une personne en fauteuil roulant.

SETEC dans son analyse considère qu'il y a une seule traversée Nord-Sud, qui passe autour de la Bourse de Commerce, qui d'ailleurs fait partie actuellement du jardin et qui en fera partie plus tard. SETEC considère qu'il n'y a pas d'autres traversées Nord-Sud notamment entre la rue Montorgueil et la rue du Pont-Neuf, en tout cas en autonomie complète, il n'y a pas non plus de traversées Est-Ouest, et il n'y a pas de possibilité de circuits à l'intérieur de l'espace de jardin en autonomie complète.

Avec la nouvelle topographie du site, on propose d'augmenter le nombre de traversées Nord-Sud en autonomie, notamment la grande promenade Nord-Sud entre Montorgueil et la rue du Pont-Neuf, et l'allée qui se trouve juste devant la Canopée.

On propose également que les trois parcours Est-Ouest soient accessibles en complète autonomie et qu'un certain nombre de circuits soient possibles par ces allées Nord, Sud ou par le cours à l'intérieur du jardin. En fait, une personne en fauteuil roulant pourra se déplacer complètement à l'intérieur du jardin en autonomie, sans devoir passer par la rue pour retrouver un accès ou une possibilité de passer.

Je vais passer la parole à Philippe Raguin sur les dimensions écologiques du projet.

M. Philippe RAGUIN, Paysagiste : Lors du marché de définition, on a fait un inventaire de la situation des arbres, et on constate en fait depuis leur période de plantation, soit environ 25 ans, un plafonnement de leur état général, entre autres une sorte de chute de cimes aux environs de 9 à 10 m suivant les situations particulières de chacun. Donc, ce n'est pas un constat très satisfaisant de l'état sanitaire de ces arbres, notamment sur les marronniers et les tilleuls.

On a également fait un inventaire de tous les cas de figure, on a des situations très contraintes dans des sortes de très gros bacs ou alors des situations sur des plateaux stabilisés extrêmement contraintes, parce qu'il y a énormément de piétinements, voire même quand on les replante parfois sur des pelouses, les malheureux arbres qui sont replantés n'arrivent pas à dominer la situation dans laquelle ils sont. Donc, on constate un relatif plafonnement, tant d'un point de vue végétatif qu'en termes de développement au pied.

On a également constaté, ce que vous pouvez voir vous-même, un certain nombre de situations critiques quant aux blessures subies par tous ces arbres: arrachement d'écorces, éclatement des collets. Tout cela nous amène à voir des situations de stress faisant que des maladies inhérentes à chaque plante se développent avec beaucoup plus de facilité, puisque ces plantes ont le plus grand mal à trouver ce qui leur faut dans le sol pour réagir.

Un arbre urbain par rapport à un arbre en pleine terre, situation plus naturelle, perd un tiers de développement. Dans le cadre des Halles, on est largement en dessous de cette fourchette. Pour le cas des marronniers et des tilleuls, c'est à peu près le même constat. Pour les érables, c'est un peu moins prégnant car l'érable est un arbre à développement très rapide, qui réagit un peu mieux à certains états de contraintes et de stress. C'est moins flagrant sur des essences de moins grand développement comme les cerisiers à fleurs, qui dépassent très rarement les 8 à 10 mètres ; ce qui est le cas ici où l'on est autour des 6 mètres. Pour les essences à moyen développement, c'est un peu moins grave.

Différents cas de figure de contraintes

Quand on est sur des situations, hors élégissements, les arbres ont à peu près 1,5 m à 2 m de masse de terre à prospector. On a un deuxième cas de figure, qui concerne des situations où les arbres ont des cas de figure à peu près équivalents en termes d'épaisseur de terre à prospector, mais ils sont coincés entre des voiles qui portent eux-mêmes les élégissements. On se retrouve de fait dans des bacs, même si ces bacs ne sont pas visibles en surface.

Puis, on a des situations encore plus contraignantes où l'on se trouve sur des élégissements, structures à faible charge portante.

Donc, il y a assez peu de réserves pour les arbres en termes de prospection pour la nourriture.

Les cas sur lesquels nous travaillons actuellement, qu'on a déjà eu l'occasion de vous exposer, si l'on a 1,5 à 2 m de prospection (mail Berger), on propose d'ouvrir des tranchées latérales, et de remplacer autant que faire se peut le maximum de volumes entre les lignes d'arbres afin de favoriser le dégazage de la matière organique qui aurait pu s'accumuler au fond. On constate qu'il y a assez peu de migration dans l'épaisseur des sols : rapporter une couche drainante pour pouvoir évacuer l'eau, descendre jusqu'au fond des drains afin que les gaz de fermentation liés à la décomposition de la matière organique puissent s'échapper, et remonter vers le haut du sol des structures horticoles les plus perméables possibles, afin que la nourriture et l'eau puissent descendre et nourrir les arbres.

Dans le cas de situations complètement nouvelles, on refera le même cas de figure plus général. Là, on reconstruit tout le sol du bas vers le haut, à savoir drainage, étanchéité, drainage. On passe de matériaux le plus poreux possible vers des substrats nourriciers.

J'ajoute, et Jean-Marc en reparlera tout à l'heure, que l'on va rapporter dans les couches basses des ballasts, auxquels on va demander de jouer deux rôles : le drainage et en même temps une réserve potentielle d'eau afin que les végétaux aient une meilleure réaction à la sécheresse estivale. C'est le même cas de figure moins épais qui sera développé sous la prairie ou sous les sols destinés à recevoir des arbustes.

Actuellement, la biodiversité du site relative aux populations végétales des grands arbres est assez maigre. Il faut dire que l'on a 65 % de la structure horticole végétale haute qui sont composés de tilleuls, 17 % pour les marronniers, plus à la marge quelques platanes près de la Bourse de Commerce, et quelques érables par-ci, par-là, notamment à la verticale des trémies des voiries de sous-sol.

On ne propose pas un inventaire à la Prévert, mais globalement de replanter le site avec plus de 20 espèces d'arbres différentes, et à peu près autant en arbustes afin d'avoir une palette plus généreuse en termes de biodiversité.

Concernant les pelouses et prairies, on propose de travailler le moins possible avec des pelouses au sens strict du terme, c'est-à-dire un mélange mono spécifique de graminées, mais au contraire de travailler avec des mélanges qui associent graminées et plantes « indigènes » que l'on retrouve dans la faune et la flore de l'Île-de-France, enrichis d'espèces horticoles afin d'avoir des effets colorés plus généreux. Ces choses se trouveront aux abords de ce que l'on appelle les atolls, afin que ces plantes puissent s'exprimer.

Dans la partie qui sera accessible au public, toutes ces plantes ont besoin pour épanouir leur fleurissement d'une relative hauteur. Donc, on ne pourra pas mettre ce mélange, qui vous est exposé, sur la totalité des surfaces qui seront accessibles au public.

Par contre, pour les autres, on va travailler avec des plantes moins spectaculaires en termes de floraison, mais qui vont porter une floraison beaucoup plus rase, comme les trèfles, des pâquerettes ou autres qui sont des plantes totalement banales, mais qui ont l'avantage d'exprimer des floraisons entre 4 et 5 cm de hauteur.

M. Jean-Marc FRITZ : La question écologique sur le site ne concerne pas seulement les végétaux mais également l'eau et son usage, sa présence, l'irrigation correcte des sols. Actuellement, ce sont des sols très denses et très compactés. On constate d'après les tranchées actuellement faites sur le site que ce sont des sols extrêmement secs.

Il y a le passage de la percolation de l'eau, le maintien d'une certaine humidité mais pas trop dans les sols, et surtout la récupération des eaux de pluie pour leur réutilisation. Les eaux de pluie proviennent de deux sources sur le site, d'une part les eaux de ruissellement de la Canopée, qui vont être regroupées dans une bache, et d'autre part les eaux de percolation du jardin. Il ne s'agit pas des eaux de surface réputées comme étant polluées, mais les eaux qui ont traversé les couches horticoles. Ces eaux sont regroupées, filtrées et envoyées dans une bache de rétention qui permettra par puisage de récupérer de l'eau pour les arrosages, non pas par asperseur car la réglementation depuis 2008 ne permet plus d'asperger de l'eau de récupération de toiture dans les espaces publics, mais par des systèmes de goutte-à-goutte.

Les plantations d'arbres sur le site.

Si l'on inclut les 8 arbres sur la rue Pierre Lescot, le site comprend 470 arbres. Un certain nombre d'arbres de ce site doivent être abattus, que l'on a sectorisés sur cette image pour comprendre les raisons de cet abattage.

A droite, on a l'emprise chantier de la Canopée qui nécessite pour sa réalisation l'abattage de 23 arbres, dont 8 sur la rue Pierre Lescot qui vont être replantés plus tard.

Au centre, on a la cité de chantier qui a le plus fort impact sur le site, puisqu'elle nécessite l'abattage de 215 arbres.

A gauche, un troisième secteur, correspondant à l'emprise des jeux d'aventure, à la fois pour des raisons d'installation de ces jeux mais également pour des raisons topographiques, impose l'abattage de 35 arbres. Le reste, soit 67 arbres qui doivent être abattus dans le nord du jardin, est abattu pour des raisons essentiellement topographiques : suppression des élégissements et intervention sur les étanchéités.

A terme, on plante 383 sujets sur l'ensemble du site, dépassant ainsi les 500 sujets. Donc, on a un bilan global positif de 43 arbres rien que sur la partie centrale du site.

Si l'on élargit le cadrage et que l'on prend tout le quadrilatère Etienne Marcel, Sébastopol, Rivoli, rue du Louvre, on se rend compte qu'au-delà du jardin, on plante un certain nombre d'arbres nouveaux rue de Turbigo, rue de la Cossonnerie, rue des Halles, rue du Pont-Neuf, rue Berger pour un total approchant la centaine d'arbres (95 arbres). Sur le site, dans ce quadrilatère, on aura à terme 138 sujets supplémentaires par rapport à l'état existant.

Le dernier thème porte sur les contraintes techniques et l'optimisation du projet, avec d'une part l'adaptation des élégissements présents sur le site et d'autre part l'adaptation du projet de jardin pour tenir compte des différentes contraintes techniques.

Ce plan montre l'ensemble du site existant, l'emprise du projet de jardin, l'emprise du sous-sol du forum sur ce jardin. Cela renvoie à la première image que vous avez vue avec tout le gruyère en béton. L'emprise du sous-sol dans le jardin représente environ 83 % de la surface globale du jardin, y compris son extension.

Sur cette emprise du sous-sol, vous avez des élégissements qui représentent à eux seuls environ 44 % de la surface du jardin, sur lesquels sont implantés des locaux techniques ponctuellement. En surface, ils ne sont pas tellement étendus, soit 2 à 2,5 % de la surface globale. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas une surface étendue que ce n'est pas complexe, ni difficile à modifier, globalement en termes d'impact et de surface, ils ont une emprise relativement réduite.

Que va-t-on faire de ces différents locaux techniques ? Certains sont de fait supprimés assez vite, puisque ces locaux concernaient les fontaines existantes et que l'on fera de nouveaux plans d'eau et de nouvelles fontaines à d'autres endroits. Donc, ces locaux ne seront plus utiles.

Pour les autres, une grosse majorité de ces locaux techniques sera conservée, parfois avec quelques modifications mineures d'emprises, mais globalement conservées pratiquement sans interruption.

Certains locaux doivent être soit modifiés, soit repositionnés ou reconfigurés. Comment fait-on pour reconfigurer un local technique qui comporte par exemple des ventilateurs servant soit à la ventilation de confort, soit au désenfumage ?

Vous avez ici le local existant avec ses 3 ventilateurs. On commence par construire le nouveau local dans son nouvel emplacement. On met en place les nouveaux ventilateurs, les gaines et réseaux prêts à être raccordés sur les orifices de passage avec le forum souterrain. Au jour dit, soit un temps extrêmement court, ce qui ne prend que quelques heures et que l'on fait généralement la nuit, on remplace le raccordement des anciens ventilateurs par une nouvelle connexion au réseau souterrain. Ensuite, on supprime les anciennes installations.

C'est donc un processus technique connu, maîtrisé que l'on sait faire dans un temps très court. Cela ne signifie pas que ce soit simple, mais que cela doit être étudié très en amont avec des interventions préparées afin que cela se fasse sans gêne pour le fonctionnement et la sécurité du forum souterrain.

A partir de cela, le jardin a été recalé précisément selon plusieurs principes. Tout d'abord, on a essayé de concentrer les interventions à l'aplomb des surfaces minérales, comme les allées, sur lesquelles la totalité de la hauteur entre la dalle de la couverture du forum et la surface était disponible, ce qui n'est pas le cas dans les surfaces plantées.

Cela concerne le cours central et l'allée Nord-Sud.

Ensuite, on a eu une intervention assez fine de recalage altimétrique du centre du jardin. On a gagné quelques dizaines de centimètres, afin que tout cela se fasse avec le moins de dégâts possibles sur les locaux techniques.

Enfin, on a fait un repositionnement précis dans les bouquets d'arbres de chacun des sujets, parfois en changeant la nature, l'essence de l'arbre et parfois en adaptant le complexe horticole pour que les arbres repositionnés ne soient pas gênés par les locaux techniques conservés ou déplacés.

C'est le travail que nous avons réalisé afin d'atteindre les objectifs qui nous avaient été fixés, c'est-à-dire la réalisation d'un grand jardin accessible de plein pied, qui soit le plus végétal possible, et avec des conditions de plantations et de développement des arbres les plus favorables possibles.

M. Thierry LEROY : Merci à Jean-Marc Fritz et Philippe Raguin pour cette présentation. Je vais donner la parole à ceux qui la demandent avec deux observations. J'ai bien entendu dans ce qui a été dit des choses nouvelles, en particulier sur l'incidence des élégissements. C'était attendu, il y a eu une étude sur le sujet. On voulait savoir quelles conséquences en tirait le projet, et vous en avez parlé. Peut-être y aurait-il des questions pour comprendre plus clairement vos propos, mais au moins vous avez répondu.

En revanche, je ressens le besoin d'avoir d'autres réponses aux questions que pose le changement du projet depuis sa version primitive. Quand on a eu la première version du projet de jardin, de nombreux débats ont eu lieu, cela a bougé sur certains sujets et pas sur d'autres. Cette comparaison est importante pour conclure une concertation. Je pense qu'il faudra, autant que vous le pourrez, je me tourne vers les représentants de la SEM et de la Ville de Paris, essayer d'éclairer ce point.

Vos interventions comprendront également des témoignages, éventuellement des témoignages de désaccord, des questions de compréhension sur différents points du projet. Tout cela doit trouver sa place. J'insiste sur le fait que nous sommes nombreux, et que chaque intervenant doit penser qu'il y a encore beaucoup d'interventions derrière.

M. Jean-François LEGARET : Effectivement, nous avons besoin de plus de clarté. Trois problèmes sont posés dans l'aménagement du jardin : le principe même d'aménagement général. Tout le monde sait que le projet Seura, lorsqu'il a été retenu, reposait sur un jardin parfaitement plat, entraînant la démolition de la totalité des élégissements. On a découvert récemment, et je ne l'ai appris qu'au mois de mai, à l'occasion de la soumission d'un avenant au marché, que la démolition des élégissements n'était plus envisagée, car elle n'était plus considérée comme faisable.

On a vu des plans techniques, mais il serait quand même utile d'avoir une vue d'artiste, un montage photos nous permettant de savoir à quoi va ressembler ce jardin qui, par la force des choses, n'est plus plat. On était parti sur une conception, qui nous a été présentée pendant des mois et des années, comme un parti parfaitement plat, qui était l'idée forte du projet Mangin.

Donc, ce soir, nous avons quelques bribes et des éléments furtifs d'évolution de ce projet, mais nous ne savons toujours pas à quoi va ressembler le jardin dans son aspect final.

Les autres points que je vais aborder ont déjà donné lieu à de très nombreux débats. Nous posons certaines questions et des amendements ont été adoptés par le Conseil de Paris de manière très nette sur la préservation de la place René Cassin et sur la préservation de l'œuvre de Lalanne. J'aimerais que l'on n'occulte pas complètement ces questions qui, de toute façon, restent dans le débat et sur lesquelles on n'a absolument aucun élément nouveau ce soir.

M. Jean-Pierre MARTIN, Président du Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents – 4 rue Ferronnerie : Je trouve que M. LEROY ne fait pas véritablement son travail de garant. On a demandé mille choses, en particulier d'avoir les plans des élégissements existants, c'est-à-dire des coupes et autres, et nous ne les avons pas, et surtout d'avoir le projet du jardin dessiné correctement. Là, tout est vague, nous n'avons rien.

On a eu un permis de démolir qui date du 27 juillet et qui a été affiché après. On avait deux mois de contestation. Les démolitions ont commencé en août, quand personne n'était là, comme toujours. La fin de demande de contestation du permis de démolir est échue aujourd'hui. Jusqu'à preuve du contraire, la démolition a eu lieu avant que quiconque ait pu réclamer quelque chose.

Je suis aussi très choqué, car nous ne sommes pas informés des réunions du bureau de la concertation, c'est vraiment confidentiel.

Maintenant, je reviens à notre sujet de ce soir. Quel est le projet de jardin en plan, en maquette dessinée ? Tout ça est très vague, on nous montre la panoplie des fleurs de Truffaut, cela n'a pas d'importance, c'est le reste qui nous intéresse.

Nous voudrions savoir si le permis de construire du jardin a été accepté. Est-il visible ?

On devait faire une esplanade commerciale plate, et là on garde les élévissements comportant des marches, des niveaux.

Quelle est l'acceptation du projet de Canopée ? La Canopée empiète sur la rue Berger et ne se trouve pas dans la perspective de cette rue Place des Innocents. Il faut bien que le centre commercial soit visible de loin !

Je trouve que c'est un déni total de démocratie.

Je viens d'entendre à l'instant qu'il n'y a plus de plan de destruction des élévissements. Ils servaient à quelque chose, peut-on les voir en plan ?

Dans tous vos projets, on ne voit plus l'implantation des locaux des jardiniers. Il était prévu 1 000 m en sous-sol, sortie Berger, plus 400 m en surface. Donc, il y a bien un projet architectural.

J'ai l'impression que je vous ennuie, Messieurs !

M. Thierry LEROY : On parle de ce que vous dites, M. Martin, mais finissez, car il y a beaucoup de demandes de parole.

M. Jean-Pierre MARTIN : Je pense poser des questions précises.

Où se trouve le local des jardiniers ? A quoi va-t-il ressembler ? Est-ce un carré en béton, est-ce dessiné ?

Vous ne nous avez pas parlé des toilettes publiques, car dans le projet Canopée, il paraît qu'elles seraient interdites par la Préfecture, nous dit-on. Tous les locaux qui pouvaient être destinés aux usagers n'existent plus, il n'y a que du commerce dans la Canopée. On nous a dit que l'on mettrait des toilettes publiques à l'extérieur, où sont-elles dans le jardin ? Cela va l'encombrer.

A quoi ressembleront vos locaux techniques, les nouveaux et les anciens qui restent ?

A quoi ressembleront les sorties du forum ? Des pergolas protégeaient et là on ne sait pas. Vous allez couvrir la sortie sur la Chambre de Commerce et celle sur St-Eustache pour gagner quelques centaines de mètres carrés, cela va coûter une fortune à la collectivité, mais ce n'est pas grave, le projet coûtera 1 milliard aux Parisiens.

Toutes ces questions ont déjà été posées.

Mme Giboudeaux nous a dit l'autre jour qu'il n'y aurait pas de fontaines, car cela coûtait trop cher en entretien. Là, on nous dit qu'il y a des points d'eau.

Pourriez-vous nous expliquer tout cela ? Nous voudrions des éléments très précis.

Vous allez faire disparaître toutes les sortes de perspective, déjà par la Canopée et par le reste, car vous allez coller des arbres devant St-Eustache, alors que généralement on dégage les parvis pour montrer les églises. Regardez votre plan, il y en a autant à gauche qu'à droite, au Nord qu'au Sud. Ce sont quand même des aberrations.

M. Thierry LEROY : Il faut que vous terminiez, car il y a vraiment d'autres demandes de parole.

M. Jean-Pierre MARTIN : Vous oubliez la Fontaine des Innocents, quand vous parlez des monuments historiques. Si la Fontaine des innocents, un monument de la renaissance, n'existe pas dans vos projets, dites-le. Il est vrai que l'Hôtel de Ville, comme la mairie du 4^{ème} ne sont pas concernés par la Fontaine qui s'écroule. J'ai passé un dossier il y a huit ans et j'ai écrit à tout le monde. Le responsable des affaires culturelles de la mairie de Paris a retransmis le dossier à Mme Giboudeaux il y a quatre ans, on attend toujours une évolution.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : Je n'étais pas là il y a quatre ans.

M. Jean-Pierre MARTIN : Ce sont quand même des choses importantes. On ne tient absolument pas compte des commerces également. En raison des palissades installées, pour venir ici, c'est un parcours du combattant.

On fait un grand boulevard piéton au milieu pour bien que les gens soient sur des bancs et soient bien là passifs à regarder la parade commerciale que l'on va faire. On nous vend une esplanade commerciale, alors que les jardins comportaient des boulistes, des personnes âgées, des enfants, des gens qui aimaient s'asseoir dans l'herbe. Rien de tout cela n'est pris en compte.

On n'a toujours pas de projet d'urbanisme pour l'ensemble du quartier, alors qu'il devrait y en avoir un pour un tel chantier.

Il y a quelques arbres qui débordent rue de la Cossonnerie, et des choses de ce genre.

Il y a mille choses de ce style, il y en a trop.

M. Thierry LEROY : Je suis obligé de demander à ceux qui veulent la parole de se manifester en levant la main, sinon je vais être obligé de la laisser à Jean-Pierre Martin.

M. Jean-Pierre MARTIN : Je vais la laisser aux autres, mais ce sont des exemples typiques et des questions qui ont été posées.

M. Thierry LEROY : Nous ne sommes plus au stade des exemples, Monsieur Martin, il vous faut terminer votre question.

M. Jean-Pierre MARTIN : Il avait été proposé de faire des vues virtuelles pour montrer la Canopée, le jardin. Nous attendons toujours.

Je passe, car j'en ai encore une page.

M. Thierry LEROY : Ne la passez pas, Monsieur Martin, je demande que vous rendiez le micro à M. Bouzidi.

M. Jean-Pierre MARTIN : Toutes ces années de concertation n'ont servi à rien. On a été pris pour des imbéciles, c'est tout.

Le quartier est sacrifié au commerce, au business. Il n'y a rien, aucun équipement public, pas une cantine pour les gens qui travaillent.

M. Georges PENCREAC'H, architecte : Je suis l'un des architectes du forum des Halles. Mon confrère et associé, Claude Vasconi est décédé l'année dernière. Je ne m'exprime pas en tant que riverain mais en tant qu'une personne qui a travaillé plusieurs années sur le jardin et sur le forum des Halles.

En 1975, j'ai travaillé avec Claude Vasconi sur les premières esquisses du premier jardin qui avait été lancé sous l'autorité du Président Valéry Giscard d'Estaing. Dès cette époque, et Dieu sait s'il y a eu des jardins dessinés, il y a eu des bagarres entre les concepteurs qui considéraient que ce jardin devait être monumental, axé et assez ordonnancé, et des concepteurs estimant que ce jardin était plutôt un jardin de quartier qui devait accueillir les demandes des riverains, et être plutôt constitué de petits espaces à petite échelle.

Un jour, le projet Arretche, que vous connaissez tous, a été retenu. En ce qui me concerne à l'époque, je considérais que c'était un projet un peu « jardin de curé », c'est-à-dire qu'il était morcelé, pas lisible, certes il reprenait les orientations, les directions de certaines rues qui viennent tracer le site. Mais enfin, il n'était peut-être pas à l'échelle d'un jardin que l'on aurait pu imaginer être celui du centre de Paris.

Aussi, lorsque la Ville de Paris en 2004 a lancé cette étude de définition et qu'elle a retenu le projet Seura, j'ai été impressionné par la force du parti qui avait été retenu. Effectivement, c'était un grand jardin, très largement dessiné. Il n'y avait plus de mignardises dedans, mais un grand espace central. Bien entendu, ce jardin et en particulier dans sa partie carreau des Halles, cassait mon forum ; ce qui ne me faisait pas très plaisir, d'autant plus que Seura manifestait une sorte d'aveuglement par rapport à ce forum. Ils avaient osé

écrire que mes verrières étaient opaques, ce que je ne leur pardonnerai jamais.

On n'est pas là pour discuter de la Canopée, et je n'en parlerai pas, mais sachez quand même que je considère que cette Canopée, telle qu'elle se présente, a toutes les chances d'être le plus grand scandale architectural parisien depuis la destruction des Halles de Baltard.

(Applaudissements).

J'espère avoir l'occasion d'en reparler et je vais me limiter au jardin.

Je vois donc un grand geste architectural, assez fort, qui ramène ce jardin à sa notion de centralité parisienne. Monsieur le garant en parlait, en se demandant comment on est passé de cela au jardin actuel. Ce grand geste, ce grand axe Est-Ouest, dont on peut dire qu'il est complètement à côté de la plaque, car il mène de nulle part à rien du tout, avait au moins la vertu de fédérer complètement un espace.

Or, et les représentants de Seura doivent bien le connaître, on est extrêmement surpris par le jardin tel qu'il se présentait dans vos concours et tel qu'il se présente aujourd'hui. Si je compare les trois images, en mettant le projet d'Arretche, le projet du concours et le projet d'aujourd'hui, ce dernier est encore plus « jardin de curé » et encore plus jardin mignard que le projet d'Arretche. Donc, je me pose la question suivante : faut-il mettre autant d'argent pour finalement retrouver un jardin morcelé, quadrillé où il y a le jardin des « petits vieux », le jardin des musiciens, le jardin de l'eau, le jardin des moyens, des ados, des drogués..., on ne s'en sort plus. Je trouve que ce jardin a perdu énormément de ses qualités. Expliquez-nous comment se fait-il qu'une idée aussi forte devienne aussi minable ? Avez-vous subi tant de pressions ?

A partir du moment où ce jardin ne présente plus beaucoup d'intérêt, on se demande vraiment pourquoi casser des éléments intéressants existants ? Même si l'on redessine un jardin sur un jardin existant, et tel est le cas, on aimerait que les concepteurs ne fassent pas table rase intégralement de ce qui existe, mais puissent considérer que des gens avant eux ont eu l'intelligence de traiter un certain nombre de détails ou un certain nombre de formes correctement, et les respectent.

On pourrait attendre qu'un tel jardin se travaille comme un palimpseste et non comme un coup de bulldozer qui rase tout ce qui existe.

J'ai vu avec plaisir que vous aviez sauvé ma Porte du Louvre, étant auteur de cette sortie, merci beaucoup car il y a aussi des plans où cette malheureuse était aussi cassée. Elle est sauvée dans les derniers plans.

Si vous gardiez la Place Cassin en l'état avec les grands trucs, cela ne changerait rien du tout. La casser n'a aucun sens, c'est cela que j'aimerais qu'on m'explique : quelle est la logique aujourd'hui du jardin, signifiant qu'il faut absolument casser la Place Cassin, sans cela le jardin n'a plus l'air de rien. Je ne comprends pas bien.

C'est une véritable question très importante, qui devrait même donner lieu à des explications fondamentales et théoriques, mais pas seulement de nous dire que l'on va planter des fleurs. Effectivement, le discours de botanique était très gentil, mais on peut très bien changer les arbres dans le plan d'Arretche et les rendre plus vivants ou plus solides. Cela n'a rien à voir avec la configuration urbaine du jardin.

C'étaient les questions que je voulais exposer.

M. Gilles POURBAIX, Association Accomplir : C'est un peu surréaliste, car j'ai l'impression qu'au mois de juin, j'ai assisté à une réunion où il ne s'est rien dit ce jour-là. Tout le monde semblait être d'accord, le vote du Conseil de Paris n'a jamais existé. Apparemment, tout cela n'est qu'un rêve. L'enquête publique n'a jamais existé, les réserves non plus sur la place René Cassin. Je m'interroge.

J'aimerais bien que vous projetiez la vue avec la topographie et le projet. Il faudrait vraiment arrêter d'utiliser le terme de « Place René Cassin », car il n'y a plus de place et de l'appeler la rue Rambuteau, c'est ainsi que cela va s'appeler.

Sur la vue, on ne voit pas très bien les différences de couleurs, mais en réalité, comme c'est tout plat, il n'y a plus du tout de Place René Cassin le long de l'église. Une place doit être plate, je l'ai déjà expliqué et je ne vais pas me répéter : ce n'est pas plat.

Le vote du Conseil de Paris vous demandait de conserver un hémicycle, je n'en vois pas.

Encore une fois, vous vous moquez totalement de la démocratie parisienne, et du vote des élus et du Conseil de Paris.

M. Thierry LEROY : Je ne crois pas que l'on puisse dire de telles choses à Monsieur Fritz. En revanche, vous posez une bonne question de savoir quelles conséquences ont été tirées par la Ville de ce qui a été dit à la réunion de juin. Vous avez le droit de poser cette question et j'espère en effet qu'elle trouvera une réponse.

M. Gilles POURBAIX : Alors, je pose cette question que vous aviez bien mieux posée que moi, et j'attends une réponse à la fois de l'écu, Mme Giboudeaux et du Cabinet Seura.

Mme Gisèle CHALEYAT, Conseil de quartier des Halles : Le nombre des années m'a appris la sagesse. La sagesse consiste devant une situation de fait à essayer de l'améliorer le plus possible. J'écoute avec plaisir vos explications techniques, et je suis contente de savoir que ce sont des techniciens tout à fait compétents qui vont s'occuper du jardin. Je ne le verrai pas, car je ne serai plus là d'ici quatre ou cinq ans, mais je pense aux générations futures.

Nous sommes devant une situation de fait, c'est-à-dire à chaque réunion nous réclamons toujours la même chose et nous ne l'obtenons pas. Je le regrette.

J'ai eu ce que je voulais, pendant 13 réunions, je me suis levée pour demander un jardin fermé pour les petits. Il faut dire que mes demandes n'étaient pas excessives, d'après ce que j'ai compris, je vais l'avoir, n'est-ce pas !

Pourquoi ne pas tenir compte du fait que vous êtes bloqué, comme a dit Monsieur le Maire, sur la Place René Cassin ? Je ne comprends pas, un grand architecte, des techniciens remarquables. Vous m'avez surprise heureusement par tous les renseignements que vous nous avez donnés, sur les arbres, sur l'eau. En tant qu'écolo, je suis tellement ravie que vous alliez récupérer l'eau de pluie, c'est une très bonne chose.

Pourquoi ne pas essayer de donner satisfaction à une population, celle du quartier, dont je fais partie, qui n'avait pas envisagé l'impact sur son environnement, sur la circulation qu'aura ce grand chantier ?

Pourquoi ne pas donner satisfaction sur la place René Cassin ?

J'aurais voulu que ce soit Monsieur Mangin qui me l'explique lui-même.

Ceci dit, comme je vois les choses d'une façon réaliste, en attendant que vous ayez votre belle réalisation, j'aimerais bien quand même que cet espace, qui a été un jardin, ne reste pas un foutoir. Je me suis promenée avec un petit enfant il y a quelques jours, tout ce qui est entouré n'est pas nettoyé, c'est plein de papiers, de saletés. Allons-nous vivre des années dans ce foutoir ?

Vous pouvez faire des travaux en respectant des règles de propreté, d'hygiène, en pensant aussi à la circulation des riverains. J'ai été effrayée par la réunion précédente que nous avons eue du technicien ici. Il nous expliquait les difficultés qu'il avait en tant que chef d'entreprise pour faire circuler ces gros engins, mais il ne s'est pas attardé sur les difficultés que les riverains vont avoir, par exemple le dimanche pour accéder facilement au marché, qui est très important et que les habitants du 1^{er} arrondissement ont demandé et obtenu.

Je vous remercie d'avoir accédé à ma demande pour le jardin des petits, et Fabienne m'a confirmé qu'il y aurait toujours un jardin pour les enfants, mais je vous critiquerai violemment si vous continuez à ne pas vous pencher sur le résultat des premières implantations des travaux. Allez voir, c'est sale, c'est épouvantable et vous ne pouvez pas laisser cela pendant des années.

Excusez-moi d'avoir été si longue, je suis une vieille femme, je vous ai dit les choses comme je les pensais. Je voudrais que vous essayiez de faire un effort sur l'état actuel du forum.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : Avant de prendre un deuxième tour de table, je vais donner quelques réponses. Effectivement, il y a eu cette réunion en juin sur la Place René Cassin avec des versions proposées. C'est la version deux qui a été retenue par le Maire. Des études complémentaires ont été demandées.

M. Jean-François LEGARET : La seule qui a été rejetée à l'unanimité.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : Non, car il y a eu des propositions assez constructives pour pouvoir faire évoluer cette deuxième version.

M. Jean-François LEGARET : A quoi sert la concertation ?

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : La concertation a beaucoup fait évoluer le jardin par rapport à l'image initiale du projet. Il s'est enrichi des demandes des riverains, notamment avec des demandes sur les jeux d'enfants qui étaient tout à fait légitimes, d'éclaircir la perspective sur Saint-Eustache, de favoriser une traversée Nord-Sud et pas seulement des traversées Est-Ouest. Tout cela a été le fruit de la concertation. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de concertation, que le jardin n'a pas bougé et que l'on n'a rien entendu.

L'urgence pour permettre l'instruction du permis de construire de la Canopée et le lancement des travaux sur le jardin consistait à faire des études techniques sur le sous-sol pour assurer justement le parti pris du jardin, qui est un jardin le plus plat possible, le plus accessible possible. C'est là-dessus qu'a travaillé le cabinet Seura cet été en priorité.

Ainsi, aujourd'hui, on est parti de la version 2 pour la place René Cassin. On y reviendra plus tard, au moment où l'on aura travaillé plus précisément sur le jardin, mais d'autres sujets sont importants : les locaux pour les jardiniers, les différentes sorties. Tout ceci fera l'objet de réunions d'information, qui sont tout à fait importantes. Je confirme que ce sont des réunions d'information et non plus de concertation.

Il y a eu des concertations qui ont amené au projet que nous voyons ce soir, arbitré par le maire.

(remarques inaudibles de M. Jean-Pierre Martin hors micro).

Si je ne peux pas m'exprimer au nom des élus, après on reproche aux élus de ne pas intervenir.

Il y avait des conditions techniques très particulières concernant les élégissements qu'il fallait régler. Cela a été traité cet été, comme cela a bien été expliqué, il n'y a pas du tout conservation des élégissements.

(brouhaha dans la salle).

En tout cas, un travail a été fait nous permettant aujourd'hui de faire ce jardin avec des contraintes techniques qui posaient problème. Il y avait la crainte d'un jardin qui ne serait pas plat si l'on gardait certaines émergences techniques qui sont sur le site. Des solutions possibles techniques sont proposées ce soir.

Dans la salle : Non.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : On n'a pas entendu le même exposé, alors !

Des solutions techniques ont été proposées pour faire ce jardin. Il faudrait peut-être réexpliquer.

M. Jean-François LEGARET : On sait très bien de quoi on parle, ne nous prenez pas pour des imbéciles. Il n'y a pas de propositions qui ont été faites ce soir.

M. Thierry LEROY : Je voudrais qu'on continue le tour de table. Cette soirée doit apporter la clarté à ceux qui ne l'ont pas encore. C'est la première fois que j'entends la Ville dire clairement son choix sur la Place René Cassin. Je comprends que ce choix ne satisfait pas les participants à la concertation, chacun peut le dire.

Sur les élégissements, sujet attendu aussi, on a entendu des explications. S'il y a des questions complémentaires, et je le comprendrais assez, il faut qu'elles soient posées et que les réponses viennent. Ceux qui sont opposés au projet, tel qu'il est présenté sur la Place René Cassin, peuvent le dire et le répéter. C'est tout à fait légitime aujourd'hui.

Mme Elisabeth BOURGUINAT, Association Accomplir : Peut-on remettre le schéma sur les élégissements ? Ce qui figure en gris, est-ce maintenu ou démoli ?

M. Jean-Marc FRITZ : Le gris foncé représente les élégissements actuels. Vous avez ensuite les différents locaux techniques, tout le processus sur les locaux techniques est ensuite expliqué. Les élégissements en

dehors de ces locaux techniques sont démolis.

M. Gilles POURBAIX : Vous démolissez tout ce qui est en gris.

M. Jean-Marc FRITZ : Ce sont des boîtes vides dans lesquelles il ne se passe rien. La démolition de ces élégissements permet un certain nombre de choses : retrouver une topographie différente, assagie, traiter un certain nombre de questions concernant l'étanchéité et retrouver des hauteurs de plantation pour les arbres conformes au développement de ces arbres, celui que nous souhaitons pour un jardin plus végétal.

Au-delà des locaux de couleur orange que vous voyez, la très grande majorité des espaces gris correspondant aux élégissements sont démolis. C'est extrêmement clair de ce côté-là.

Mme Elisabeth BOURGUINAT : J'ai plusieurs remarques à faire. D'une part, dans vos calculs sur l'existant et ce qui existera, vous ignorez tous les espaces verts autour du cratère du forum. A chaque fois, vous les mettez hors circuit, or ces espaces existent, c'est ce qui fait la continuité végétale tout au long de la rue Berger. Je rejoins Jean-Pierre Martin au moins sur ce point, on perd énormément, puisqu'on avait une continuité depuis les arbres de la place des Innocents, puis le long de la rue Berger, et tout cela est perdu. On ne le retrouve pas du tout dans vos calculs.

Quand vous parlez de linéaires pour s'asseoir, il est facile d'en mettre partout y compris sur les marches de votre aménagement, que je vous interdis d'appeler place Cassin, un minimum de respect. Vous mettez des linéaires pour s'asseoir sur des marches qui font 12 cm de haut, je regrette que ce ne soit pas par terre.

Vous mettez des linéaires en plein milieu des pelouses, chaque fois que l'herbe sera mouillée, on ne s'assoira pas. Si l'on y va quand même, on piétinera la pelouse et cela va devenir exactement ce que vous nous avez montré autour des arbres. Avec le piétinement, on tasse le terrain, l'herbe ne pousse plus, et dès que c'est mouillé, cela devient de la boue et c'est sale.

Pour rejoindre vos bancs, pour lesquels vous avez obstinément refusé de faire des allées qui traverseraient cette pelouse, cela peut faire des choses absolument dégoûtantes au pied des bancs et pour les rejoindre.

La vision très verte que vous donnez, je lui donne un an et demi voire deux ans pour durer.

C'est gentil de nous dire que l'on va mettre des fleurs, mais on ne pourra pas vraiment mettre les belles fleurs qu'on nous montre là (le catalogue Truffaut). En fait, cela ne tiendra pas le coup. On connaît ce qui se passe pour les fleurs aux Halles, le jardin est extrêmement sollicité, ou bien on met des petites grilles pour protéger les plates-bandes ou bien on met de l'herbe. N'essayez pas de nous dire qu'il y aura des pâquerettes ou autres, ce n'est pas vrai du tout. On n'y croit pas une seconde.

Je vois que vous mettez plein d'arbres, plein d'arbustes et il n'y aura aucune plate-bande, bien que l'on dise que les plates-bandes ne soient pas écolos. Moi aussi, j'ai une sensibilité écolo. Même si l'on met des fleurs des champs, il faudra les entourer. Même si elles ne nécessitent pas des apports d'engrais massifs, s'il n'y a pas de protection, ce sera piétiné et il n'y aura pas de fleur du tout. Il faut être conscient que l'on aura un jardin avec des arbres et des arbustes, mais pas avec des fleurs au sol.

Vous ne faites pas la comparaison sur les fontaines et les jeux d'eau au pied de la Canopée. Laëtitia Mougnot qui s'est dégoûtée depuis longtemps de participer à cette concertation, avait bien expliqué que jamais on ne mettrait les enfants en maillot de bain au pied de la Canopée devant les terrasses des cafés. Les jeux d'eau à cet endroit-là agrémenteront les terrasses des cafés, mais ils ne remplaceront pas du tout la fonction que jouaient les fontaines dans le jardin. Vous n'avez pas fait cette comparaison.

Vous osez parler d'un bilan positif avec 43 arbres de plus, ce ne seront pas des arbres comme ceux actuels, mais des brindilles qui mettront 20 ans à se développer. Parler de bilan positif quand on a coupé 343 arbres, c'est un peu dur à passer.

Je comprends bien que l'on casse tous ces élégissements, mais ils avaient aussi une fonction pour accéder au réseau. Comment allez-vous accéder au réseau ? Apparemment, vous allez abaisser le niveau, et je ne sais pas si l'on pourra circuler comme on le fait aujourd'hui dans certains de ces élégissements. Faudra-t-il ouvrir des tranchées en permanence, soit dans les allées, soit dans les pelouses pour accéder au réseau souterrain et aux équipements techniques ?

Les élégissements permettaient de réparer l'étanchéité. L'étanchéité dure 20 ans au maximum, d'après mon

voisin architecte. Selon votre système, puisque l'on ne pourra plus accéder sous les pelouses comme on le fait actuellement, grâce à ce système d'élégissements, dans 20 ans, il faudra tout casser et recommencer. Arrêtez de nous parler de mettre des arbres superbes qui font pousser à telle hauteur, car ils auront plus de terre, puisque de toute façon dans 20 ans, il faudra tous les couper à nouveau pour refaire l'étanchéité, puisque l'on ne pourra plus accéder pour faire des petites réparations ponctuelles.

C'est vraiment de la poudre aux yeux. Vous nous faites à nouveau un jardin qui ne pourra pas durer structurellement. Sans doute un message d'espoir car avant 20 ans, on pourra oublier le jardin Mangin et repartir sur un nouveau projet. A mon avis, cela va commencer dès que vous aurez fini votre chantier, et on recommencera avec le Maire du 1^{er} de l'époque, car des besoins s'exprimeront pour faire des pelouses encloses pour les enfants, pour faire le jardin de curé, dont parlait mon voisin, puisque ce quartier a besoin d'un jardin de quartier et n'a pas besoin de cette surface qui ne correspond à rien, où l'on a réussi à obtenir quelques petites choses, mais dont vous nous privez d'éléments qui fonctionnent merveilleusement comme la Place Cassin et le Jardin Lalanne. Il faudra reconstruire ce que vous allez démolir, et on le fera avec grand plaisir. Nous étions là avant que vous n'arriviez, et nous serons là après vous. Nous ferons un jardin selon notre cœur qui n'est certainement pas le vôtre.

M. Thierry LEROY : Là, vous avez à la fois du témoignage et des questions qui appellent des réponses.

M. Jacques CHAVONNET, Association de défense des Riverains « Chatelet-Les Halles » : J'avais préparé une petite contribution que je vais me contenter de lire, et peut-être que certains sujets ont déjà été effleurés.

Je voudrais d'abord vous signaler que nous n'avons eu le compte rendu de cette réunion du 16 juin que le 6 septembre. Ce n'est pas très confortable pour travailler, bien que l'on soit en vacances, on aurait peut-être pu préparer les choses un peu mieux.

Les choses étant ce qu'elles sont, ce n'est sans doute pas cette réunion, apparemment la dernière de la concertation, qui va faire évoluer la conception du jardin dans le sens où nous le souhaitons. Par contre, je voudrais revenir sur un certain nombre de réponses fournies par M. Fritz lors de la dernière réunion sur la place René Cassin au Novotel.

Il nous a été dit que la place René Cassin dans son état actuel n'est pas compatible avec le projet proposé. A l'inverse, les deux solutions de remplacement proposées ont été rejetées par la très grande majorité des participants à cette réunion. Vous nous avez informés que c'était la deuxième solution qui était retenue. Toujours à cette même réunion, j'ai demandé sur quelle étude et sondage officiels sérieux réalisés par des organismes connus, le cabinet Seura Mangin s'appuyait pour nous dire que les franciliens sont franchement enthousiastes pour leur projet face aux riverains que vous opposez. J'attends toujours la réponse. Je serais tenté de demander si un usager francilien dans cette salle pourrait donner son avis enfin.

Vous nous avez dit, lors de cette même réunion, que vous ne faites que des propositions et que vous essayez de servir la Ville, les Parisiens, les habitants et les Franciliens : vaste programme. Vous avez précisé cependant que ce sont les élus qui tranchent et que vous en étiez très conscient. Alors, arrêtons ce jeu de cache-cache et que la Ville nous dise aujourd'hui clairement si ce projet de jardin, tel qu'il nous est présenté, est bien celui demandé par le Maire de Paris. Comme le rappelait le garant lors de notre dernière réunion, nous sommes devant un silence radio de la Ville depuis trop longtemps.

M. Thierry LEROY : Il me semble qu'il a été répondu sur la place René Cassin, même si ce n'est pas de façon satisfaisante pour vous.

M. André LABORDE, GIE des commerçants du forum : Je vais essayer de résumer les inquiétudes des commerçants. M. le maire a parlé de complexité, complexité sur le projet qui n'arrive pas à donner satisfaction, complexité sur les travaux d'un projet, complexité de l'ouvrage. Il va être terrible et durer cinq ans. A partir de cela, on relève un état d'inquiétude.

En regardant ce document, ma première réflexion a été une satisfaction, car peut-être pour la première fois nous avons un projet, une direction, des explications, un raccordement lisible avec la Canopée, et quelque part peut-être un projet qui a pris son sens et une dimension. Petit à petit, a été intégré effectivement un certain nombre de demandes de la concertation. Il est également vrai que les architectes ont énormément travaillé, les élus aussi, tout le monde a donné du sien sur ce projet, et nous arrivons toujours à une grande complexité.

Il y a quatre ou cinq ans, nous avons quatre exigences :

- Réunir le dessous et le dessus, exigence qui a été parfaitement respectée avec le projet de Berger et d'Anziutti,
- Une lumière naturelle. Avec intelligence, ce même projet arrive à donner cette satisfaction

Dans la salle : C'est complètement faux, il n'y a plus de lumière naturelle aux Halles.

M. André LABORDE : Je considère qu'il y en aura.

- Nous avons une troisième exigence, que ce projet ne ralentisse pas l'économie du commerce, ni n'impacte les emplois du forum.

Dans la salle : Vous représentez Unibail.

M. André LABORDE : Non, les commerçants, et de ce point de vue, il y a une très grande inquiétude, au-delà de ce projet qui prend peut-être une certaine dimension aujourd'hui. Personnellement je trouve que le projet de la Canopée, à l'encontre de certains, a une belle allure. Il est, comme nous le réclamions, un projet emblématique pour le cœur de Paris. Il doit être fantastique, sinon ce n'est pas la peine de faire.

Il y a dans ces perspectives, enfin pour nous aujourd'hui, un vrai sens. Il y a effectivement un tas de détails, la mise en place de ce jardin et ses contradictions. Il faut arriver à un consensus sur cette affaire, car cela bloque toute l'opération.

En bloquant l'opération, vous donnez de la complexité au projet, vous lui donnez des incertitudes, dans cette période économique d'expectative suite à la crise financière mondiale. Si en plus nous avons cinq ans d'un projet très complexe avec beaucoup d'incertitudes, il est évident que cela n'améliore pas le moral de tout le monde.

Je sais là aussi que la Ville prend toutes les mesures nécessaires pour contacter les commerçants, pour voir dans quelles conditions les uns et les autres, suivant les désagréments connus et prévisibles du projet, sont aménagés au niveau financier, suivant des règles établies selon les enseignements et les expertises relatives aux travaux du tramway des maréchaux. Il y a donc là une prise de conscience normale et saine de la Ville, mais avec de grandes incertitudes sur les cinq ans à venir.

Nous avons cette demande pour le moment. Il faut arrêter de se chamailler sur ce jardin, il faut que les concepteurs et la Ville de Paris prennent en compte un certain nombre de demandes nécessaires à la vie du quartier. Les commerçants sont dans le quartier. Nous avons bien sûr le sentiment que ce nouveau projet est un projet métropolitain, qu'il va accueillir effectivement cette nouvelle entrée de Paris. Il a une grande importance, mais il faut prendre en compte le contexte et la complexité notamment des cinq années à venir. Devenons raisonnable, et trouvons des solutions.

M. Thierry LEROY : C'est un propos clair. Je comprends que vous souhaitiez plus de consensus et moins d'indécision de la part du maître d'ouvrage. Nous ne sommes pas arrivés au consensus, mais concernant l'indécision, il me semble que la Ville en sort, encore une fois pas forcément à la satisfaction de tous.

Mme Isabelle MADESCLAIRE, urbaniste : Je suis professeur retraitée d'urbanisme, ce qui aggrave mon cas. Je voulais simplement vous dire que je suis un peu choquée par cette idée du parti général de ce que l'on appelle le jardin, comme étant en somme attenante et presque dépendant de la Canopée. Cela me paraît être un point qui entraîne tout le reste des problèmes de conception.

D'un part, on a un parti extrêmement linéaire par cette lisière. Certes, on met plus d'arbres, mais les deux lisières sont très longitudinales et font oublier que nous sommes dans un tissu urbain, il faut retrouver les transversales. Cela a été fait pour l'un et cela pourrait être fait pour d'autres. Cet aspect conduit à sous-estimer l'importance des espaces devant la Canopée où l'on a deux petits carrés (jardin d'eau et jardin de musique). Si l'on regarde les plans, ils sont peu végétalisés. C'est un espace qui sert d'accès aux commerces pour dire les choses simplement.

Ainsi, on a une sorte de rétrécissement à l'œil. Je regarde le plan tel que je le vois avec mon œil d'urbaniste. J'ai l'impression qu'on rétrécit les espaces ouverts au public, les espaces de jeux actuels sont replacés dans l'espace central. Mathématiquement, les espaces en jardin, en pelouse, en prairie vraiment végétalisés sont

en réalité réduits. D'ailleurs, cela se voit sur les plans.

Le deuxième aspect général découle de cela et de l'utilisation du diagnostic. Vous nous avez parlé d'un diagnostic phytosanitaire et d'un diagnostic sur les usages. Logiquement, on peut tirer deux options principales, une de réhabilitation et une autre de rénovation. Tous les sujets abordés plus en détail (l'écologie, l'eau, les pelouses, le nombre d'arbres) peuvent être vus dans une alternative réhabilitation ou rénovation. Il n'y aucune raison d'obliger à tout démolir pour planter 40 arbres supplémentaires, cela paraît évident.

Pour moi, le parti est soutenu par quelque chose qui est derrière tout, c'est-à-dire une très grande opération commerciale qui va manger de l'espace public et qui amène à rétrécir l'espace ouvert au public végétalisé.

On a des points particuliers dans la méthodologie, concernant les élévissements et les niveaux. Je suis très soucieuse du fait qu'il n'y a pas de coupe, d'indication de hauteur alors que cela avait été demandé très clairement en juin. C'est très gênant. De même, vous nous parlez d'une majorité d'élévissements, mais il faudrait voir lesquels. Je ne pense pas que l'on maintienne des excroissances de locaux techniques seuls. Vraisemblablement, il y a besoin d'environner et tout cela manque de précisions fondamentales.

Deux choses m'ont frappée, vous nous disiez qu'en fait on gagne quelques dizaines de centimètres de relief. Je me demande dans quel sens. Page 59, on aurait une cote pour les locaux techniques 36 nvp au lieu de 35,60. Dans quel sens gagnons-nous des centimètres ? C'est à vérifier, car je l'ai peut-être mal lu.

De plus, il faudrait vérifier les hauteurs en coupe. Si l'on prend le plan des hauteurs actuelles et le plan des hauteurs proposées, je suis un peu étonnée, car les deux derniers graphismes indiquent les mêmes hauteurs. On a jusqu'à 36 m et à partir de 36 m. En fait, on ne peut pas savoir si l'on n'a pas les mêmes hauteurs au niveau de la Porte du Jour et tout le long de la Place Cassin.

M. Thierry LEROY : Je suggère que M. Fritz réponde tout de suite à cette question qui a été posée par plusieurs personnes.

Mme Isabelle MADESCLAIRE : J'ai pratiquement terminé. Il faudrait que l'on mette sur ce plan ouvert au public les hauteurs réelles indiquées. Si on lit le plan, on est partout à 36 m, on ne voit pas pourquoi modifier tout le niveau. Bien sûr, cela nous mène à la Place René Cassin. Comme urbaniste, je suis extrêmement choquée qu'on puisse placer un graphisme de place sur une rue qui sert d'accès à la rue Montorgueil. Tout ce secteur est montré actuellement sans redéfinition par rapport à ce que nous avons vu en juin, et avec une volonté délibérée de ne pas montrer au public, cela me choque.

M. Thierry LEROY : Merci de cette riche intervention. Je propose que Jean-Marc Fritz essaie d'aborder la question du plan en coupe, des hauteurs, se déduisant du travail fait sur les élévissements. Plusieurs questions ont été posées sur ce sujet.

M. Jean-Marc FRITZ : D'abord, un premier point ; il faut bien comprendre que tous les espaces en gris foncé sont supprimés, ce sont les élévissements. Ce sont uniquement les locaux techniques qui sont conservés, et ils ne sont pas saillants du sol. On a fait en sorte que la totalité des parties techniques reste sous le niveau du sol. La question de l'adaptation autour d'éventuelles excroissances par rapport au sol ne se pose pas. Tout le travail réalisé portait sur les locaux techniques, leur modification, leur déplacement et sur un recalage précis des altimétries et des plantations pour faire en sorte qu'on conserve l'esprit d'un espace globalement plan (même si un espace extérieur n'est jamais plan, vous le savez en tant qu'urbaniste) qui donne toujours la grande continuité et la notion d'espace entre la Canopée et la Bourse de Commerce. Cet espace tenu par deux lisières plantées est en continuité, compréhensible spatialement. Il n'y a pas de sortie de volume ou de chose de ce genre.

Concernant le rétrécissement de l'espace public, je pense que c'est exactement le contraire de ce que l'on fait depuis le début. En fait, c'est un projet d'espace public de surface, et de mise en continuité de l'espace public de surface avec l'espace public souterrain. C'est un projet de suppression d'un certain nombre d'obstacles. Un peu plus loin, il y a des trémies d'accès ou de sortie des voiries souterraines qui seront supprimées. Ce sont des ensembles avec des tunnels d'entrée avec des rampes qui sont bordés de garde-corps en croix de Saint-André, faisant 50, 60 ou 80 m, rendant extrêmement difficile la progression des piétons et les cheminements des piétons en surface.

Tout le travail réalisé sur l'ensemble du site a consisté à réduire l'impact de la voiture et des tunnels sur les espaces piétonniers, et de retrouver des continuités piétonnes pour les piétons et les circulations douces. La

démarche depuis le début consistait à une restitution des continuités piétonnes et de l'espace public.

Pour nous, le jardin est l'univers du cloisonnement et du parcours contrarié. En fait, vous arrivez quelque part et pour aller en face, il faut faire le tour, et ce à peu près sur l'ensemble du site. Notre logique porte sur un dégagement de l'espace pour essayer de retrouver des grands espaces sur lesquels le public peut aller.

Au contraire de cela, le fait d'avoir supprimé sur cet espace (sur la partie centrale) l'enclos qui est autour de la partie basse actuellement utilisée par la Direction des parcs et jardins, et de retrouver une continuité horizontale, c'est la restitution de l'espace. Donc, on est plutôt sur une logique de restitution de l'espace public, et d'amélioration des continuités piétonnes et du confort général des piétons sur le site, plutôt qu'une logique de rétrécissement.

Pour les débats de cette réunion, on a développé une analyse quantitative, ce que l'on n'avait jamais fait jusqu'à présent. Ce n'est pas trop notre genre de travailler sur le quantitatif, la spatialité ne dépend pas du quantitatif. Ce n'est pas parce que vous avez tant de mètres carrés ou tant de linéaires en plus, que ce sera mieux. Ce n'est pas la question.

Par exemple, on met plus de bancs, en accord avec la Sem PariSeine qui nous a demandé de donner quelques preuves tangibles, ce n'est pas notre sens de l'analyse urbaine, ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons. Cette étape était nécessaire pour essayer de comparer clairement les surfaces avant et les surfaces après. Ce n'est pas du projet urbain de retirer ou d'ajouter tant ; on l'a fait simplement pour donner quelques bases chiffrées.

L'espace que l'on veut créer est un grand espace ouvert, accessible, avec des continuités, qui soit utilisable, beaucoup plus végétalisé qu'avant.

M. Thierry LE ROY : Puis-je donner la parole à Dominique Hucher pour enchaîner sur ce sujet ?

M. Jean-Marc FRITZ : Je vous en prie.

M. Dominique HUCHER, SEM PARISEINE, Directeur du projet de réaménagement des Halles : Je voudrais intervenir sur l'aspect technique des élégissements. Il y a un an, quand on m'a demandé de m'occuper de cette opération, j'étais un peu inquiet sur ce sujet. La première fois que j'ai rencontré M. Legaret, il m'en a parlé. Je l'ai entendu d'autant plus sérieusement que je pensais à peu près la même chose que lui, à savoir que les difficultés de la concertation ont fait que pendant quelques années les études du jardin n'ont plus avancé, et que l'on avait quelques impasses techniques devant nous qu'il fallait solutionner, grâce au travail réalisé par Seura et ses partenaires du groupement de maîtrise d'œuvre, pendant tout le printemps 2010, qu'ils vont poursuivre jusqu'au début d'année prochaine, pour affiner ces principes qui vous sont proposés.

Démolir les élégissements vides ne pose aucun problème, le seul souci étant que la charge du jardin soit supportable par la dalle. Quand vous avez 2 mètres de vide et au-dessus un mètre de terre, vous ne pouvez mettre trois mètres de terre, les concepteurs de l'époque avaient calculé leur affaire sérieusement. Si vous remettez un remblai allégé et une épaisseur correcte de terre végétale dessus, cela marche parfaitement. Donc, vous pouvez baisser le niveau du jardin, là où le parti architectural et paysager le souhaite.

Il y a peu d'élégissements comportant des réseaux. Les locaux techniques sensibles sont des locaux placés au-dessus du nouveau forum, à partir desquels tous les réseaux descendent pour irriguer le nouveau forum en dessous. Les seuls réseaux que l'on a dans les élégissements, ce sont des réseaux d'éclairage public ou d'arrosage du jardin. Cela ne pose aucune difficulté de les modifier, il n'y a pas d'enjeu de sécurité, ni de fonctionnement lourd.

Un nouveau réseau d'arrosage et d'éclairage sera conçu en même temps que le jardin. L'enjeu fort portait sur les locaux techniques du nouveau forum en dessous. Ce sont essentiellement des installations de ventilation et de désenfumage. Cela peut se modifier, et Jean-Marc vous a présenté comment cela peut se faire.

Si l'on devait faire cela sur les 15 ou 20 locaux techniques du nouveau forum, ce serait d'une très grande complexité, cela coûterait cher et cela durerait longtemps. Donc, le travail d'optimisation très fin du projet du jardin a consisté à modifier à la marge l'altimétrie pour garder le parti général du jardin, et à intégrer des contraintes techniques moyennant 60 cm, en déplaçant légèrement quelques bosquets d'arbres. Tout cela a permis de confirmer la faisabilité du projet avec un seul ensemble de locaux techniques (le petit carré rouge

au milieu de cette diapositive), qui devra être modifié, tel que vous l'a exposé Jean-Marc.

J'étais inquiet il y a un an sur la faisabilité de ce projet, je puis vous assurer qu'aujourd'hui je ne le suis plus. Je sais que l'on pourra faire ce projet sans mettre en péril le fonctionnement et la sécurité du nouveau forum qui est en dessous.

M. Jean-François LEGARET : Puisque l'on parle de recalage altimétrique, cela veut dire que les hauteurs ont été modifiées. On était sur un parti de jardin parfaitement plat à une certaine altimétrie, on conserve certains élévissements. Ceux-ci vont-ils constituer des reliefs par rapport à ce parti parfaitement plat ou a-t-on remonté la totalité du niveau du jardin pour aboutir à un jardin parfaitement plat d'une hauteur supérieure ?

Je prolonge la question que vous a posée tout à l'heure à Madame. On a besoin de comprendre, et pour l'instant dans tout ce qui nous est dit, on tourne autour du pot, et on ne nous répond pas à cette question.

M. Thierry LEROY : Si la question n'est pas claire, il faut qu'elle soit reprise.

M. Jean-Marc FRITZ : Je reprends la réponse. Il est bien clair qu'il n'y aura pas d'émergence au-dessus du niveau général du jardin de ces locaux qui sont conservés, tout cela reste dans le sol et ne sera pas visible, moins qu'actuellement où l'on sent fortement toute la topographie du projet. Les locaux qui sont conservés, sont dans le sol. Ils seront recouverts, si ils sont sous les allées, par un revêtement minéral. si ils sont dans les parties plantées, par de la terre végétale. Cela restera des locaux enterrés.

M. Thierry LEROY : Cela ne vaut-il pas la peine un jour d'avoir un plan en coupe ?

M. Jean-François LEGARET : Est-on au même niveau, est-on en dessous, est-on au-dessus ?

Dans la salle : Comment passe-t-on d'un point à un autre ?

M. Jean-Marc FRITZ : Il y a deux types de comparaisons. L'existant va de 33,90 à 37,40 m, soit 3,5 m de différence de niveau. Le point haut de notre premier projet était à 35,60 m, le point haut du projet recalé est à 36 m. Donc, il est bien inférieur aux niveaux les plus élevés de l'actuel, et par rapport au projet précédent, il est à peine à 40 cm pour le point haut, sachant qu'un plan complètement horizontal dans l'espace public n'existe pas. Il y a toujours des pentes et du ruissellement, car l'eau doit bien couler d'un côté ou d'un autre. Une surface totalement horizontale existe dans un bâtiment, mais pas en dehors. C'est l'ensemble qui est légèrement rehaussé, avec un point haut qui atteint 36 m, soit 40 cm au-dessus du niveau du projet précédent, mais qui est toujours très inférieur au point haut du jardin actuel.

M. Thierry LEROY : Pouvez-vous répondre à la question d'Elisabeth sur l'oculus ?

M. Gilles POURBAIX : Vous êtes entre 36 et 36,5 m juste devant St-Eustache.

M. Jean-Marc FRITZ : Nous n'avons jamais caché le fait qu'il y avait quelques atolls et quelques parties qui étaient légèrement saillantes pour donner un peu de relief.

(interventions de la salle hors micro)

M. Jean-Marc FRITZ : Il ne faut pas oublier que vous avez un forum en dessous avec des locaux souterrains.

Mme Elisabeth BOURGUINAT : Vous mettez tout à 36,51, donc on ne verra plus le jardin.

M. Jean-Marc FRITZ : Là, vous avez la situation existante et en sombre les points qui sont très hauts, qui dépassent 37 m. Pour la représentation des altimétries, on ne peut pas vous fournir des plans de nivellement, car personne n'y comprendrait rien et on serait taxé d'obscurantisme.

La zone centrale (3) varie entre 35,5 et 36 m. Après, vous avez 4 îlots (petit vallonnement) qui ne correspondent pas à des locaux techniques. Ils correspondent simplement à une hauteur du complexe horticole un peu plus importante permettant de planter des arbres qui vont un peu plus haut.

M. Thierry LEROY : Lesquels ?

M. Jean-Marc FRITZ : Ces 4 atolls. Ces deux bandes sont à peine quelques centimètres au-dessus, afin de permettre un adossement des bancs qui sont tout du long, il s'agit de 30 à 40 cm de plus.

Dans la salle : Et la rue Berger ?

M. Jean-Marc FRITZ : Dans son tronçon le long de la Canopée, elle est très haute, elle atteint 35,80 à 36 m. Naturellement, elle est pentue dans la situation actuelle pour des raisons historiques. Elle atteint un point bas aux alentours de 34,90 ou 35 m, et elle remonte ensuite progressivement.

On a la même situation sur la rue Coquillère qui s'enchaîne avec la rue Rambuteau, où historiquement le pied de Saint-Eustache est plus bas, il descend à peu près à 34,5 m. Le forum a été construit à un certain niveau altimétrique, la seule marge d'intervention que nous ayons, porte sur ce qui est au-dessus de la dalle de couverture du nouveau forum.

Il ne s'agit pas de taper dans le nouveau forum. Georges Pencreac'h a fait toute la partie sud du nouveau forum et Chemetov la partie nord. Je ne m'imagine pas aller les voir pour leur dire que l'on va casser la dalle de couverture du forum, ce qui permettra de planter beaucoup plus et de se raccorder avec les rues. Le forum est ce qu'il est.

Quel est notre niveau d'intervention et c'était une très bonne question ? Intervient-on un peu, moyennement, beaucoup ? J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de dire que dans les différentes équipes qui se sont présentées en 2003/2004 nous étions l'équipe qui intervenait le moins lourdement, qui percevait le moins lourdement les volumes souterrains, car on considère qu'il faut être capable de faire avec.

Par contre, ne rien faire est une autre option et ce n'est pas la nôtre. A un moment donné, il faut se positionner de la manière la plus pertinente entre ne rien faire (mettre un coup de peinture et réparer les tuyaux lorsqu'ils sont crevés) et c'est une option qui peut très bien se défendre, ou exploser l'ensemble comme certains de nos concurrents, faire comme si on avait table rase : pas de gare souterraine, pas de locaux commerciaux, pas de locaux de loisirs et de culture en dessous.

Notre position a été intermédiaire : il faut restructurer le site, recréer une qualité d'espaces publics, retrouver des liaisons entre le sous-sol et la surface plus généreuses, mais il ne faut pas exploser le site.

M. Thierry LEROY : Est-on tous au clair sur les hauteurs ?

M. Gilles POURBAIX : La rue Rambuteau est à 35 m et vous ajouterez 1 m à 1,5 m de montée.

M. Jean-Marc FRITZ : Vous avez beaucoup plus que cela actuellement. Sur toute la rue Rambuteau, les différences de niveaux sont beaucoup plus importantes. Là, vous avez pratiquement 3 m de différence de niveau. C'est une continuité.

M. Gilles POURBAIX : Vous masquez Saint-Eustache, comme s'il fallait absolument la cacher au cas où par hasard elle ferait de l'ombre à votre projet.

M. Jean-Marc FRITZ : Je ne peux pas répondre à ce genre d'argument.

M. Thierry LEROY : Sur la question des hauteurs, on doit y voir clair ; les arguments étant autre chose.

M. Jean-Marc FRITZ : Par rapport aux projets présentés, le niveau général, surtout pour la partie centrale, a été rehaussé d'une quarantaine de centimètres. C'est 40 cm au point maximum. Après, on a les pentes naturelles que l'on a sur un sol extérieur.

M. Thierry LEROY : Au droit de Saint-Eustache, comment cela se présente-t-il ?

M. Jean-Marc FRITZ : On a un aménagement avec des gradins et des emmarchements.

Dans la salle : En juin, vous avez fait un profil en travers très clair.

M. Jean-Marc FRITZ : Vous avez le profil en travers de la Place René Cassin, telle qu'on la propose.

M. Jean-Pierre MARTIN : C'est du virtuel qui n'est pas précis. Il y a longtemps, on vous a demandé un plan de coupe entre la rue du Pont-Neuf et la Place René Cassin (Nord-Sud) afin que l'on voie si c'est une bute,

s'il y a des talus comme prévu initialement devant Saint-Eustache. Le jardin sera-t-il isolé du reste du quartier ? Rue Berger, le jardin est surélevé. Allez-vous le descendre ?

M. Jean-Marc FRITZ : Non, on vous a dit qu'on n'allait pas le descendre.

M. Jean-Pierre MARTIN : C'est une esplanade commerciale extérieure au quartier.

M. Jean-Marc FRITZ : Sur le jardin, notre intervention n'est pas de faire un espace commercial. Arrêtez de diaboliser le commerce.

M. Thierry LEROY : Il me semble que concernant les hauteurs, Place René Cassin, sur le plan factuel on a vu les choses au mois de juin et sur l'appréciation qu'on peut porter, on sait tous ce qu'on en pense ici, je ne suis pas sûr que vous puissiez rajouter quelque chose. Gilles Pourbaix a raison, Jean-Pierre Martin aussi, ce sont des hauteurs qui résultent d'un choix d'aménagement de la Place René Cassin, soit le schéma N°2 présenté au mois de juin. Il ne vous plaît pas et nous le savons. Je ne suis pas sûr qu'il faille aller plus loin sur les hauteurs. Y a-t-il d'autres questions ?

M. Jean-Marc FRITZ : Sur ce point, pour mémoire, ont été diffusées et sont toujours accessible sur le site de la Ville de Paris les comparaisons de coupes avant et après qui ont été faites pour le groupe de travail thématique du 8 octobre 2008. Elles montrent bien l'existant et le projet.

M. Jean-Pierre MARTIN : Ce sont des trucs aléatoires.

M. Jean-Marc FRITZ : Non, ne faites pas injure aux gens qui ont travaillé pour dessiner les coupes.

M. Thierry LEROY : Nous sommes restés un moment sur ce sujet. J'ai des demandes de parole en attente, et je vous remercie Jean Marc d'avoir fait tout votre exposé.

Mme Dominique GOY-BLANQUET, Association Curiositas : M. Fritz nous dit qu'ils ont augmenté l'espace public, je pense que c'est en partie vrai. Je ne pense pas que l'on commercialise le jardin. Cela dit, il reste un détail que l'on peut rappeler, le jardin devient bel et bien la desserte et l'annexe du forum, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement. J'ai noté avec intérêt les propos de M. Laborde concernant l'exigence des commerçants. J'ai été satisfaite d'entendre que des gens étaient en position d'exiger quelque chose, les autres membres de la concertation se sont vraiment épuisés à dire et répéter justement que l'emprise commerciale du forum était excessive. On s'est battu, sans grand succès, justement au nom de l'espace public.

Quand on nous parle d'élargissement de l'espace public, je trouve quand même qu'il y a un léger abus dans la formulation adoptée. Je ne pense pas que l'on débâte éternellement, on a, semble-t-il, perdu largement là-dessus et définitivement.

Je vais revenir sur deux choses que je ne comprends pas. J'ai beaucoup aimé d'ailleurs l'intervention de M. Pencreac'h. Je regrette qu'il n'ait pas été là au moment du cahier des charges, cela aurait été très intéressant d'entendre ses interventions.

Il a dit très justement que le jardin de Seura avait une logique initialement, on aime ou pas, mais en tout cas c'était parfaitement cohérent, cela ne l'est plus du tout. C'est certainement le résultat de la concertation ! Bon ou mauvais, je ne rentrerai pas non plus dans cette discussion, mais dans la mesure où le projet initial a été largement dénaturé, je ne comprends pas effectivement pourquoi on refuse aussi obstinément de maintenir cette Place René Cassin ?

Monsieur le garant nous a dit à deux reprises au moins ce soir que la réponse a été donnée par la Ville, soit la solution n°2. Il ne s'agit pas seulement de la concertation, du fait que l'on nous ait dit à maintes reprises que l'on se concerte et que les élus tranchent, mais également d'une décision du Conseil de Paris qui n'a pas été follement courageux sur l'ensemble du projet de la Canopée et qui a accepté un tas de choses, que nous demandions qu'elles ne soient pas acceptées. On a longtemps espéré que le Conseil de Paris émette une opposition un peu plus ferme, il ne l'a pas fait. Mais, sur le point de la Place René Cassin, il avait été assez clair.

Maintenant, on fait comme si cette décision n'avait jamais été prise et on nous dit que c'est tranché, la Mairie a répondu. Je trouve cela inacceptable.

Dans la salle : Quand les pelleteuses vont-elles s'attaquer à la Place René Cassin ? Pouvez-vous donner une date ?

M. Thierry LEROY : Je pense nécessaire de répondre à cette question, même si elle concerne plutôt le chantier que la conception du jardin.

M. Dominique HUCHER : Vous pouvez également consulter le planning général de l'opération sur www.paris.fr et retrouver un journal que l'on a diffusé en avril, qui donne le planning d'ensemble. La partie Ouest du jardin sera faite sur les années 2012 et 2013, y compris la Place René Cassin.

(commentaires inaudibles dans la salle sans micro)

Mme Françoise FILOCHE, Conseil de quartier les Halles : Je regrette que vous n'ayez pas communiqué de façon plus large le document que vous nous avez présenté, et que nous avons reçu par Internet. J'ai reçu des demandes de personnes qui n'ont pas Internet et qui ont des difficultés à comprendre. Le document donnait des éléments extrêmement intéressants sur la réalisation avant et la réalisation après.

Des documents ont été distribués dans les boîtes aux lettres et il faudrait continuer cette politique d'information des personnes, même si le coût est élevé.

M. Dominique HUCHER : Pour l'information de ceux qui n'ont pas accès à Internet, nous avons prévu deux choses, d'abord dans le local d'information du public, on peut retrouver toutes les publications diffusées par toutes les voies.

Par ailleurs, on va préparer un nouveau journal, qui sera diffusé à 25 000 exemplaires à tous les gens qui habitent dans un rayon de 500 m autour de l'opération, spécialement consacré au jardin et qui donnera les principaux éléments de la présentation faite aujourd'hui.

M. Régis CLERGUE-DUVAL, Association Glob'Halles : Je voulais rebondir sur les propos de Françoise pour remercier la Ville et Jean-Marc Fritz de l'aspect du projet qui donne des réponses et qui est assez clair.

Même si je comprenais à peu près bien les évolutions en étant très attentif, je n'arrivais pas à les expliquer. On a besoin d'outils pédagogiques pour faire ce que vous avez fait, même si vous vous êtes trouvé un peu devant la position d'un professeur face à une classe hostile dans un lycée de banlieue. Il est utile de faire de la pédagogie, et c'est ma conception de la démocratie, c'est pourquoi nous avons demandé à Mme Giboudeaux d'avoir plus de documents, même s'il ne s'agit pas de jouer sur 50 cm, et même si des désaccords apparaissent.

Je n'étais pas pour votre projet dès le départ, M. Fritz, pour son parti pris de platitude. Comme M. Laborde, et avec des raisons en partant d'un point de vue tout à fait opposé, je trouve que le projet évolue favorablement car il s'enrichit. Je trouvais que le projet, tel que vous nous l'aviez présenté assez rapidement dans la première mouture ressemblait à une allée de cimetière avec une pierre tombale au bout, et que cela ressemblait plutôt à un lieu de mort qu'à un lieu de vie, auquel nous aspirons.

Votre projet a pris vie, et j'ose espérer que la concertation, comme l'a dit M. Laborde, y a contribué. Effectivement, on n'a pas eu des grandes réponses positives à nos demandes (genre Place René Cassin), mais plutôt des réponses par micro interventions un peu plus à l'anglaise qu'à la française dans le fameux débat entre jardin plutôt à l'anglaise ou plutôt à la française que M. Pencreac'h a soulevé. Finalement, il y a une voie moyenne qui ne remporte pas un grand succès d'audience, mais qui à mon avis remporte une certaine qualité de travail. Je remarquais encore des petits changements par rapport à la dernière fois sur des petites choses.

Je pense effectivement qu'il y a une évolution qui est à la fois bizarrement frustrante pour nous, car les réponses sont en dessous des efforts que nous y mettons, mais qui sont réelles et que l'on voit quand même. Il faut continuer dans cette voie.

J'en profite pour vous poser une question. Vous avez évoqué deux points, le fait que le jardin se prolonge dans les rues, notre demande étant que ce parti pris continue dans le temps. Ce n'est pas forcément lié au chantier des Halles. Qu'il y ait, Monsieur le Maire, sur le 1^{er} arrondissement, effectivement une extension verte, une prolongation aussi bien des cheminements doux que de la végétation, que le chantier continue de manière soft avec votre concours dans cet aspect ; et que le chantier soit un moment de vie, comme l'a évoqué Mme Giboudeaux, car il va être long, comme l'a remarqué M. Legaret, et qu'il y ait des animations.

Nous sommes toujours demandeurs de réponses et de participation sur ce plan.

La question que je vous pose, Mme Giboudeaux, et que personne n'a évoqué est la suivante : quelle est la part du chantier qui reste à déterminer et qui est encore à l'étude concernant l'espace d'escalade ? C'est important pour mon association qui en avait fait la proposition. C'est l'un des éléments novateurs, positifs qui n'existait pas. Nous demandons qu'il soit le plus intégré visuellement par la lumière et par la communication au jardin, tel que vous nous le présentez.

Même si je n'ai rien contre, M. Fritz, votre projet de travellator ferait « une entrée luxueuse au commerce et à l'espace souterrain », dirait M. Martin. Je crois que le remplacement nécessaire de la serre appelle quelque chose d'aussi fort sur le plan ludique, sur le plan fonctionnel, sur le plan spectaculaire, sur le plan créatif. Avec ceux qui vont faire les études, il faut chercher à valoriser le plus.

Le parti pris de relative modestie par rapport à d'autres projets que vous avez adoptés, le fait de bouleverser le moins possible le site, ce pourquoi vous avez été soutenu dans un premier temps par la plupart des gens qui sont ici, fait que cela représente beaucoup de travail pour un effet positif pas très fort. Ainsi, cela fait changer beaucoup pour ne pas gagner plus.

Au départ, nous étions partisans d'un différentiel plus fort, c'est-à-dire que s'il fallait changer et faire des gros travaux, au moins qu'on gagne vraiment des équipements, des fonctions publiques nouvelles, etc. C'était un débat logique.

Je voulais dire à M. Laborde que j'ai beaucoup apprécié, car je me rappelle combien il avait été très éloquent pour défendre les verrières de M. Pencreac'h et de M. Vasconi lors du cahier des charges. Il l'a fait pour les mêmes motifs qu'il a repris ce soir pour défendre la Canopée. C'est bien de rester fidèle à ses motivations et être ouvert au fait qu'elles peuvent avoir des réponses différentes, et qu'elles doivent aussi passer par des compromis avec les autres. Même si je ne suis pas satisfait de tout, je trouve qu'en termes de compromis les choses vont mieux que certaines craintes que je pouvais avoir.

M. Jean-Pierre MARTIN : J'ai une proposition à faire au Cabinet Seura, dont l'ambition est de faire un grand projet de jardin, pour sauver la Place René Cassin, que l'on a besoin de garder, simplement car elle dégage Saint-Eustache.

En contrepartie, je vous proposerai d'augmenter le jardin sur la rue Berger, ce que vous n'avez même pas pensé dans vos plans, et qui est une aberration totale. Si vous montriez le plan, je vous expliquerai, mais vous n'avez pas l'air très décidé. Voilà où l'on en arrive, c'est la concertation !

M. Thierry LEROY : Nous avons compris que vous vouliez élargir sur la rue Berger.

M. Jean-Pierre MARTIN : A partir de la Place du Pont-Neuf, la rue Berger est beaucoup plus en retrait. Donc, on peut gagner tout le trottoir en jardin à cet endroit. Tous ces mètres carrés, qui seront importants jusqu'au bout, compenseront l'espace que vous voulez récupérer sur la Place René Cassin. Vous ne voulez pas nous montrer le plan pour que je vous explique.

M. Thierry LEROY : Ce n'est pas un choix technique.

M. Jean-Pierre MARTIN : Dans votre projet, on met des arbres des deux côtés, le jardin sera surélevé des deux côtés. Tous les commerces extérieurs, la Canopée par elle-même est tournée vers le jardin. On veut même supprimer le grand escalator rue Pierre Lescot où tout le monde passe pour s'éloigner au plus vite du centre commercial, et qui est le plus pratique en sortant du RER, pour le mettre au milieu de la Place Carrée pour obliger les gens à fréquenter le centre commercial. Tous les commerces autour de la fameuse Canopée, rue Berger, sont isolés par rapport au centre commercial et au jardin. C'est très grave. Ils seront isolés visuellement aussi, car on met des arbres des deux côtés.

J'aimerais que vous me montriez ce plan pour que je vous explique tous les milliers de mètres carrés que vous pourrez récupérer sur la rue Berger, mais vous ne voulez pas.

Concernant le rétrécissement de l'espace public, il est certain qu'en faisant la Canopée, on a toute cette partie visuelle très importante, au-dessus du forum, où l'on ne voit qu'un jardin partout.

En venant de la Place des Innocents, on est dans un jardin. La rue Berger va devenir une rue étroite. Quand les bâtiments modernes ont été construits (Novotel et Citadines), ils ont été avancés dans la rue car ils

avaient un jardin, un espace devant. Maintenant, on va faire la Canopée qui va bien déborder de 150 m sur la rue Berger, qui va rendre la rue étroite. On ne verra rien de la Canopée, sauf dans le jardin, mais des rues autour, on ne verra que les boutiques et c'est aberrant.

C'est le petit commerce que l'on veut aussi sauver. La Canopée n'est destinée qu'à des grandes marques uniquement. Paris est d'une certaine tristesse, on y voit que les mêmes marques, H&M, Zara, et autres, alors que les petites villes de province ont en plus de ces enseignes de nombreux petits commerces. De plus, c'est propre dans ces villes.

Je regrette que l'on ne veuille pas montrer le plan et que l'on ne nous ait jamais fourni un plan en coupe du jardin avec les élévissements et le projet. A l'origine, le talus devant Saint-Eustache faisait au moins 10 m.

Mme Elisabeth BOURGUINAT : Je voudrais juste faire une annonce, mercredi 6 octobre à 18h30 à la salle des mariages de la Mairie du 1^{er} arrondissement, Monsieur le Maire organise une réunion publique avec Georges Pencreac'h qui expliquera. J'ai découvert des choses, bien que l'on ait suivi ce projet depuis le début, mais on n'a pas forcément le regard d'un architecte, notamment sur le fait que la lumière du jour ne descendra pas. J'ai vu les plans qu'il prépare pour le Powerpoint présenté de façon très pédagogique ce jour-là.

Je peux vous assurer que c'est beaucoup plus catastrophique que ce que l'on avait imaginé, non seulement la lumière du jour ne descendra pas dans le cratère mais il n'y aura pas de lumière du jour dans les bâtiments supérieurs de la Canopée. Même les locaux en bordure auront la lumière à 2,5 ou 3 m. Imaginez ce que fait la lumière zénithale dans un bâtiment beaucoup plus bas que les bâtiments qui l'entourent. Ceux qui seront au milieu de ces pavillons ne seront pas du tout éclairés par la lumière du jour. On est en train de faire une cave en sous-sol et une cave en surface.

Je vous invite vraiment à venir à cette réunion et à exprimer votre avis ou à inviter les architectes, s'il s'en trouve, pour défendre le projet de Canopée. Après avoir entendu ce que j'ai entendu, et vu les plans que M. Pencreac'h a commencé à nous montrer, je peux vous certifier que l'on va vraiment vers quelque chose de catastrophique. N'hésitez pas à venir à cette réunion, cela va vous ouvrir les yeux.

M. Thierry LEROY : Merci pour cette annonce.

Vous avez parlé de la Canopée, et cela m'impressionne car on a passé beaucoup de temps à discuter du cahier des charges de la Canopée, et c'est seulement maintenant qu'on arrive à comprendre des choses aussi importantes que l'éclairage de la lumière du jour. Cela jette une ombre terrible et non de la lumière sur nos travaux.

M. Jean-François LEGARET : Au terme de cette nouvelle réunion de concertation, je ne comprends pas dans la stratégie du Maire de Paris l'axe retenu. De toutes les réunions de concertation que nous avons récemment faites, tout a été focalisé sur le jardin et la Place René Cassin pour nous faire connaître que le Maire de Paris avait arbitré, et qu'il ne tenait absolument aucun compte de nos observations. Donc, ce n'est pas créer les conditions très favorables au consensus ou en tout cas à une participation active et positive du GTT à l'égard du schéma général.

Je le dis et je le répéterai inlassablement, le jardin est important mais la rénovation du pôle transport est beaucoup plus importante en termes d'intérêt public. La Canopée est un projet extrêmement complexe, sur lequel nous savons finalement peu de choses. Ces questions ont pour l'instant été escamotées et on n'a pas pu en parler. On a entièrement focalisé en négatif sur le jardin.

Je me tourne vers Madame l'adjointe au Maire de Paris, je ne comprends pas la stratégie du Maire de Paris, qui fait vraiment tout pour finalement gâcher l'image de l'ensemble de l'opération des Halles. Je dis depuis l'origine qu'on ne peut pas rester sans rien faire aux Halles, que des interventions sont nécessaires. Que l'on n'essaie pas de me faire passer pour un conservateur qui ne veut toucher à rien, je n'ai jamais pris cette position. Je considère que c'est une grande erreur stratégique que de vouloir absolument agiter le chiffon rouge, comme on le fait inlassablement, et pendant ce temps-là on ne parle pas des questions essentielles.

Je le redis car je ne comprends absolument pas, politiquement, stratégiquement la position du Maire du Paris.

(Intervention inaudible de M. Le Garrec hors micro).

Pour l'instant, c'est moi qui ai la parole, vous parlerez tout à l'heure si vous voulez, M. Le Garrec.

Je reprends les termes de Mme Chaleyat et Mme Goy-Blanquet, nous ne comprenons pas pour quelles raisons on condamne la Place René Cassin. Peut-on, simplement par honnêteté intellectuelle, qu'il s'agisse du Cabinet Seura ou du Maire de Paris ou de son adjointe, nous faire valoir les arguments retenus et qui plaident en faveur de la destruction de la Place René Cassin ? Jusqu'à présent, je n'en ai entendu aucun.

On est dans un dialogue de sourds parfait, complet qui ne tient absolument aucun compte de l'opinion. D'ailleurs, le seul argument que l'on ait employé est relatif au fait que nous ne soyons que des riverains, que l'on se moque de notre avis, c'est l'avis des Franciliens qui compte. Manque de chance, un sondage a été fait il y a déjà bientôt quatre ans, et il est resté 24 heures uniquement en ligne sur le site de la Ville, précisément auprès des Franciliens. On leur demandait ce qu'il y avait de plus réussi aux Halles et à plus de 70 %, ils ont répondu la Place René Cassin. Qu'on ne vienne pas nous opposer l'opinion des Franciliens à la nôtre, ou alors il faut refaire un sondage ou bien la Mairie de Paris conteste le propre sondage qu'elle a fait réaliser.

Je repose cette question : quels sont les arguments que l'on fait valoir pour démolir cette place René Cassin, que nous considérons, comme un certain nombre de personnes, comme une des choses les plus réussies dans l'aménagement des Halles ? Il y a eu des échecs, des erreurs, aussi des choses bien, mais cela fait partie des aspects réussis.

Je termine en disant que cela pose aussi une question juridique, de légitimité politique (pardonnez-moi de solenniser le propos), et j'ai beaucoup de respect pour la fonction de Maire de Paris, qui a un pouvoir exécutif. Clairement, parmi ses prérogatives, il doit exécuter, c'est-à-dire mettre en application scrupuleusement les délibérations du Conseil de Paris. C'est son rôle, le Conseil de Paris a délibéré. Je suis l'auteur de l'amendement qui a été adopté, je crois, à l'unanimité des votants et l'abstention d'un groupe politique.

Donc, la question a été tranchée. Je ne comprends pas, et je me tourne à nouveau vers le Cabinet Seura, comment on peut raisonnablement admettre que depuis que le cabinet Seura connaît cet amendement, il n'ait jamais fait le moindre effort pour faire évoluer sa conception et son travail pour tenir compte de la délibération démocratique de l'assemblée qui représente les Parisiens.

De plus, il y a eu une enquête publique, au terme de laquelle la commission d'enquête a émis un avis favorable, sous réserve de la préservation de la Place René Cassin. Il est écrit en toutes lettres dans le rapport de l'enquête publique (formule consacrée) : « Dans l'hypothèse où cette réserve n'est pas levée, l'avis est réputé défavorable.

Je ne comprends pas que confrontés à cette délibération du Conseil de Paris et à cette position de la Commission d'enquête, le Maire de Paris et le Cabinet Seura n'aient jamais fait un pas ou reconnu qu'il y avait une volonté exprimée et faire une adaptation, une proposition. Que l'on ne vienne pas nous dire que le plan B ou le plan C ou les schémas qui nous ont été proposés en juin répondent à l'expression du Conseil de Paris ou de l'enquête publique. Si tel était le cas, il y aurait eu au moins une ou deux personnes pour y croire, et cela n'a pas été le cas. Lors de cette réunion publique, je me suis tourné à la fin vers la salle en demandant qui était pour, et il y a eu unanimité contre. Je rappelle cela, et encore une fois je comprends parfaitement que le Maire de Paris ait une légitimité, tout le monde la respecte, mais on n'est pas dans un pouvoir absolument autocratique. Il y a une délibération du Conseil de Paris, une enquête publique et le Cabinet Seura nous dit inlassablement qu'il n'y a plus de place René Cassin. Maintenant, on nous dit qu'il n'y a plus de place René Cassin car le Maire a arbitré.

Je n'admets pas cet arbitrage, et j'ai d'ailleurs déposé notamment la semaine dernière un recours devant le Tribunal administratif où je soulève ces points de droit. Il faudra bien que ces points de droit soient tranchés. Je n'ai été contraint de déposer ce recours que parce que l'on avait purement et simplement bafoué les points de droit que je viens de rappeler. Ce n'est pas une question architecturale, urbanistique ou locale, je pense que c'est simplement le fait que le maire de Paris a du pouvoir, mais ce n'est pas un autocrate qui peut décider à la place de n'importe qui, à commencer par la majorité du conseil de Paris.

M. Thierry LEROY : J'ai oublié de donner la parole à Jacques Chavonnet qui avait un dernier mot à ajouter.

Je comprends tout ce que vous avez dit, M. Legaret. Vous vouliez de la clarté sur les décisions du maire de Paris, quant au dispositif, il me semble que nous l'avons eue. Vous en vouliez sur les motifs, il est vrai que là nous n'en avons pas eu beaucoup, peut-être en aura-t-on avec la dernière réponse de Mme Giboudeaux.

Pour le reste, nous ne sommes ni le Tribunal administratif, ni le Conseil de Paris

M. Jacques CHAVONNET : Un rappel à Mme Giboudeaux concernant la vue 3D que l'on avait demandée, et vous abondiez dans mon sens, à Saint-Blaise cet effort a été fait. Je suis effectivement allé voir, et nous ne demandons rien de plus. C'est absolument ce que vous avez fait pour Saint-Blaise ; c'est parfait. On comprendrait bien des choses à la fois sur le jardin et sur la Canopée.

M. Dominique HUCHER : Nous sommes en train de finaliser un film présentant l'ensemble de l'opération en 3D, telle qu'on pourra la voir d'ici quelques années. Il sera bientôt mis à disposition de qui voudra le visionner.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : Merci, je pense que c'est un très bon outil, il faut pouvoir le développer, car c'est beaucoup plus facile de percevoir des changements en volume que sur des plans qui sont souvent difficiles d'accès, même pour nous, cela demande un effort de compréhension qui n'est pas évident.

Sur la place René Cassin, l'amendement et les votes au Conseil de Paris portaient sur le maintien de l'usage et l'esprit de la place René Cassin, ce n'était pas de maintenir la place telle qu'elle est aujourd'hui. Il y a eu de nombreux débats.

M. Jean-François LEGARET : Son périmètre, sa forme...

Mme Fabienne GIBOUDEAUX : Dans son esprit, mais pas dans sa taille exacte. Donc, des propositions ont été faites dans ce sens. On ne peut pas dire que l'on veut un jardin moins minéral et plus végétal, et ne pas accepter la proposition de Seura qui propose un usage par des gradins en face de Saint-Eustache. On garde cet usage de placette, d'un endroit où l'on peut s'asseoir, se réunir devant Saint-Eustache avec un recul suffisant. Seura a répondu à sa manière et c'est la version 2 qui a été arbitrée.

Des propositions ont été faites avec des ajustements, justement pour mettre les marches, les bancs dans un esprit d'hémicycle.

Un travail nécessaire, qui demande du temps, devait être fait. Cet été, il était important que le Cabinet Seura travaille sur le projet dans son ensemble. Il nous a été beaucoup reproché de parler du jardin Lalanne et de la place René Cassin, sans que le jardin soit représenté dans son ensemble. Je pensais qu'il était important que cet été les efforts portent sur le projet d'ensemble : comment il va être, sur quel niveau il va porter. Je tenais à le préciser et que l'on ne me fasse pas dire des choses qui ne sont pas tout à fait exactes.

Un appel d'offres a été infructueux sur le mur d'escalade. Il y a eu un concours et la proposition n'était pas satisfaisante. On reviendra sous une forme à déterminer sur une nouvelle proposition. Évidemment, vous y serez associés et aussi les personnes travaillant sur les questions de sport dans le quartier, dont les enseignants.

Le maillage du territoire parisien est important, et je pense même qu'il faudrait réfléchir en même temps au réaménagement de la Place de la République et à celui des Halles. Un travail de liaison serait tout à fait intéressant, ces trames vertes entre ces pôles importants. J'en avais parlé à Annick Lepetit. Il serait judicieux d'y réfléchir et de faire des propositions, même si c'est pour la prochaine mandature, de schémas à mettre en place.

Je suis un peu choquée en tant qu'Adjointe aux espaces verts que l'on qualifie les paysagistes, M. Raguin, de présentateur d'un catalogue de plantes et de fleurs de Truffaut. J'ai beaucoup de respect pour les paysagistes, comme pour les jardiniers qui travaillent et qui arrivent à mettre des fleurs dans des endroits très difficiles. Je vous invite à aller au square Villemain dans le 10^{ème} qui a été un camping surutilisé et c'est un beau jardin. Je pense que l'on arrivera grâce à un travail très fin des paysagistes à avoir un beau jardin aux Halles, malgré les contraintes d'usage.

Je respecte beaucoup le travail qui a été réalisé à Bercy par M. Raguin. Je voulais le signaler, car on parle beaucoup d'architecture et on estime que le vivant n'est pas important, que c'est un simple élément de décor. J'estime que l'on devrait s'intéresser un peu plus au vivant et pas seulement aux usages que l'on en fait.

Il n'y a pas un consensus sur tous les sujets, mais je trouve que le projet a beaucoup évolué. La place René Cassin n'existait pas sur les premiers plans, il y a eu des avancées notamment sur les circulations, sur les modes de déplacement. Il est tout à fait légitime que les riverains et les personnes qui fréquentent

quotidiennement ces espaces aient une expertise d'usage. Il faut la respecter, comme on a respecté le besoin et la demande de jardin pour les enfants. Cela prend une place très importante dans ce projet en termes de surface.

C'est toujours ainsi dans les projets, on a un parti pris d'ensemble et ensuite le projet se modifie, s'enrichit. Le projet, c'est aussi la façon dont les gens se l'approprient. De mon expérience sur les jardins, comme pour Clichy-Batignolles livré il y a deux ans, on réajuste déjà certaines choses. On peut aussi avoir ce dialogue. Ce jardin du 17^e est très beau et fonctionne bien. Nous avons fait un comité de suivi. Idem sur le jardin d'Eole.

La vie d'un jardin ne se termine pas à la livraison, on peut très bien imaginer pour mes successeurs ou les personnes qui vont continuer à travailler sur le secteur, des comités de suivi et d'avoir des ajustements. On a ajusté des aires de jeux à Eole, l'emplacement des assises à Clichy Batignolles. Les choses ne sont pas complètement figées. On n'est pas sur des projets complètement figés. Un jardin est vivant, les usages peuvent varier, la société évolue beaucoup. Je trouve intéressant de travailler dans cet esprit.

M. Thierry LEROY : Merci, je ne vous demande pas de réaction, car la réunion se termine et nous devons libérer les lieux.

Je voudrais juste ajouter une note positive dans ce climat peu consensuel, c'est le lieu où nous nous trouvons. Nous sommes dans la Bourse de Commerce, elle n'a jamais été incluse dans le projet par tous les partenaires, et pourtant nous l'avons tous regretté. Il me semble que c'est un point sur lequel vous pourriez être plus consensuels les uns et les autres pour pousser dans ce sens. Je crois que le prochain mandat ouvrira cette possibilité de la Chambre de commerce, les élections ayant lieu cette année. C'est une occasion à saisir si l'on veut que le projet s'élargisse naturellement à la Bourse de Commerce, qui en fait dramatiquement défaut.